

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**Ministère de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire**

Conseil National de la Statistique



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**Ministry of Economy, Planning and
Regional Development**

National Statistics Council

Rapport de l'évaluation à mi-parcours de la SNDS2



Secrétariat Technique assuré par l'Institut National de
BP : 134 Yaoundé Tél : (237) 222 22 04 45 Fax : (237) 222 23 24 37
Site Web : www.statistics-cameroon.org

Novembre 2018

Table des matières

Sigles et acronymes.....	ii
Avant-propos	iv
RESUME EXECUTIF	v
Introduction.....	I
I. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT STATISTIQUE.....	2
1.1 Les cadres stratégiques nationaux.....	3
1.2 Les agendas de développement internationaux.....	3
1.3 Les cadres normatifs internationaux pour la statistique publique.....	5
2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SNIS	7
2.1 Cadre légal et institutionnel.....	7
2.2 Cadre organisationnel	9
2.3 Le SNIS face aux défis statistiques actuels.....	10
3. COUVERTURE DU PROGRAMME STATISTIQUE.....	12
3.1 Efficacité de la planification statistique.....	13
3.2 Ressources utilisées	16
4. RESULTATS ATTEINTS.....	17
4.1 Axe 1 : Renforcement de la coordination et gouvernance.....	18
4.2 Axe 2 : renforcement des capacités humaines, matérielles, technologiques et financières	19
4.3 Axe 3 : amélioration de la couverture et la qualité de la production statistique	20
4.4 Axe 4 : Amélioration de l'archivage, la diffusion et l'utilisation des données	29
4.5 Axe 5 : Développement de la recherche appliquée et renforcement de la coopération	29
5. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS	31
5.1 Difficultés rencontrées	31
5.2 Recommandations	34
5.3 Le plan d'actions	38
5.3.1 Objectifs	39
5.3.2 Méthodologie	39
5.3.3 Chronogramme	45
5.3.4 Budget.....	47
CONCLUSION	48
PROGRAMME STATISTIQUE 2019-2021	50
ANNEXES.....	78
Annexe 1 : Quelques outils opérationnels pour la définition, les méthodologies et la classification des statistiques spécifiques	78
Annexe 2 : Equipe de rédaction	79

Sigles et acronymes

BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CIEP	Conférence Interministérielle d'Examen des Programmes
CNAQ	Cadre National d'Assurance Qualité
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNS	Conseil National de la Statistique
DAE	Direction des Affaires Economiques
DCR	Département de la Coordination Statistique, de la Coopération et de la Recherche
DGEPIP	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics
DGSN	Délégation Générale à la Sûreté Nationale
DI-SCE	Document Intérimaire de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
ICC	Indice du Coût de Construction
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INP	Indice National des Prix
INS	Institut National de la Statistique
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPPA	Indice des Prix des Produits Agricoles
MICS	Multiple Indicators' Cluster Survey
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINMIDT	Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINPMEEA	Ministère des Petites et des Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINSEP	Ministère des Sports et Education Physique
MINT	Ministère des Transports
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
NSDD	Norme Spéciale de Diffusion des Données
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PPA	Projet Performance des Administrations
RGAE	Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage
SGDD	Système Général de Diffusion des Données
RGE	Recensement Général des Entreprises et des Établissements
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCE	Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNIS	Système National d'Information Statistique
SSN	Système Statistique National

Avant-propos

Le présent rapport porte sur l'évaluation à mi-parcours avec en perspective la préparation de l'évaluation finale en 2020, base d'élaboration de la SNDS3.

La SNDS2 (2015-2020) s'est donnée pour objectif une plus grande cohérence technique et financière ainsi qu'une plus grande visibilité des interventions dans le domaine statistique. La migration du Système National d'Information Statistique (SNIS) vers la Norme Spéciale de Diffusion des Données est un élément important de sa vision le but ultime étant de faciliter l'accès du pays au marché international de capitaux.

Elaborée selon une approche participative ayant impliqué tout le SNIS, la SNDS2 visait également une meilleure coordination et un suivi plus efficace de l'activité statistique. A cet effet, elle fournit les orientations sur les investissements humains et matériels nécessaires au renforcement des capacités du SNIS.

La SNDS3, dont l'élaboration tirera sa substance des différentes évaluations de la mise en œuvre de la SNDS2, devrait permettre de consolider les acquis et de combler les faiblesses détectées au terme de la mise en œuvre de la SNDS2. Il s'agira de répondre aux nouveaux besoins en informations statistiques liés au suivi des politiques, projets et programmes de développement, notamment le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, les Objectifs de développement durable (ODD) et les autres engagements nationaux, régionaux et internationaux.

Pour plus d'efficacité, le SNIS sera organisé en 7 secteurs tels que définis par la Vision 2035 de développement du Cameroun. La SNDS devra ainsi constituer, pour le Gouvernement et les partenaires au Développement, l'unique cadre d'interventions et d'investissements dans le domaine des statistiques. Il s'agit d'amener le Système Statistique National à devenir un outil performant au service de la planification stratégique du développement, et également d'aide à la prise de décision à tous les niveaux tel que recommandé par la Charte Africaine de la Statistique.

Le Gouvernement saisit cette occasion pour réaffirmer son adhésion aux principes fondamentaux de la statistique officielle proclamés par les Nations Unies, et à la Charte Africaine de la Statistique ainsi qu'à toutes les initiatives régionales, sous-régionales, multilatérales et bilatérales en faveur du développement de la statistique.

Le Gouvernement tient à remercier tous les acteurs du SNIS dont les précieuses contributions ont permis l'élaboration du présent rapport et exprime sa profonde reconnaissance à l'ensemble des partenaires au Développement pour les efforts qu'ils ne cessent de consentir à la promotion de la statistique au Cameroun.



RESUME EXECUTIF

Le Cameroun met en œuvre sa deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2) adoptée par le Conseil National de la Statistique en sa 14^{ème} session ordinaire en 2014 et couvre la période 2015 – 2020. Des mutations importantes se sont opérées dans l'environnement de mise en œuvre au niveau sociopolitique, économique, environnemental, ainsi qu'au niveau international, régional et national s'agissant des questions statistiques.

Au niveau international, l'Agenda 2030 sur le développement durable, axé sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) a été adopté par les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies en 2015.

Au niveau régional, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et le premier plan décennal de mise en œuvre, ainsi que la deuxième Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHASA 2) ont été adopté pour mise en œuvre.

Au niveau national, le Gouvernement met en œuvre un Programme Economique et Financier (PEF) sur la période 2017-2019 axé sur des réformes structurelles visant à rétablir les équilibres macroéconomiques et améliorer le climat des affaires. Ce PEF est financièrement soutenu par une Facilité Elargie de Crédit octroyée par le FMI et des appuis budgétaires de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de l'Union Européenne et de la France à travers l'Agence Française de Développement (AFD). Outre le dispositif déjà mis en place, les réformes des finances publiques, ainsi que les questions émergentes liées à l'environnement, aux changements climatiques, et à la décentralisation imposent de développer une approche prospective en matière statistique pour un développement inclusif.

Le Système National d'Information Statistique (SNIS) doit être par conséquent ajusté pour être capable, en tout temps, de mettre à la disposition du public des informations statistiques de qualité pour l'évaluation de l'atteinte des objectifs des stratégies et programmes gouvernementaux, le suivi des agendas régionaux et internationaux, ou tout simplement pour fournir aux citoyens des moyens objectifs pour se faire une idée de la performance de leurs mandataires dans la gestion des affaires publiques.

L'évaluation à mi-parcours de la SNDS2 apprécie la capacité du SNIS à pouvoir répondre à ces attentes qui sont de plus en plus croissantes. Pour ce faire elle procède en 5 étapes :

- L'examen de l'environnement statistique, dans la perspective d'identifier et d'apprécier l'évolution des différentes sources des besoins en information statistique ;
- La description de l'organisation du SNIS pour répondre à cette demande, ainsi que l'évaluation de l'efficacité de cette organisation ;

- L'évaluation de la couverture du programme statistique ;
- L'évaluation de l'atteinte des résultats en termes de réalisation des objectifs de la stratégie ;
- L'analyse des difficultés rencontrées et la formulation des recommandations, à partir desquelles se dérive un plan d'actions annexé au rapport.

1. Evolution de l'environnement statistique

L'environnement statistique tient compte des initiatives nationales et internationales de développement qui requièrent des informations statistiques pour leur suivi et évaluation. Les cadres normatifs développés relatifs à la statistique publique jouent également un important rôle dans la normalisation statistique.

Le premier élément devant fonder une SNDS est le plan national de développement ; pour le Cameroun, c'est le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), complété sa version intérimaire. De cette stratégie globale sont dérivées des stratégies sectorielles, et celles à périmètre ministériel. Les directives issues de la réforme des finances publiques renforcent la nécessité de suivre les progrès vers l'atteinte des objectifs des politiques et stratégies gouvernementales.

Au niveau international, plusieurs agendas promeuvent le développement des pays, certains sont globaux, et d'autres spécifiques. Au rang des agendas globaux, l'agenda 2063 de l'Union Africaine et l'agenda 2030 de l'ONU en sont les principaux. Il existe plusieurs agendas spécifiques à l'éducation, à la santé, à l'environnement, au développement urbain, à l'agriculture, etc.

Au regard de l'importance de la statistique publique dans les appareils d'Etat, les institutions internationales et régionales ont développé des cadres normatifs pour orienter et permettre un développement effectif harmonisé de l'activité statistique à l'échelle des pays. Il existe des cadres globaux applicables à toute statistique officielle, de même que des cadres spécifiques liés à des domaines spécifiques.

2. Organisation et fonctionnement du SNIS

Les activités du SNIS fonctionnent sur le plan juridique et réglementaire dans le cadre de la loi statistique de 1991 et de son Décret d'application de 1993 ; lequel crée le Conseil National de la Statistique (CNS) et lui confie la coordination du système statistique national. L'évolution du paysage statistique national et international a rendu ces textes obsolètes, et le processus d'adoption de nouveaux textes est en cours. Sur le plan institutionnel, la création l'Institut National de la Statistique (INS) en 2001 a contribué à renforcer le cadre de coordination du système, car en effet, son décret de création lui confère la mission de coordination des activités du SNIS.

Sur le plan organisationnel, la statistique officielle nationale est encadrée par la SNDS ; laquelle est le cadre intégré de planification, de mise en œuvre et de développement de l’activité statistique nationale, dans le but de disposer des indicateurs de mesure des progrès et de réorientation des politiques de développement durable. La SNDS2 en cours d’implémentation couvre la période 2015-2020, après la première qui s’est étalée de 2009 à 2014.

Le SNIS face aux défis statistiques actuels

Au regard de la nature décentralisée du système statistique national et des importantes mutations récentes de l’environnement statistique, il ne suffit pas juste pour les administrations et structures publiques de disposer d’unités statistiques pour être sûres d’un bon fonctionnement du SNIS. Ces unités doivent être outillées pour assurer leur rôle de pilier du management pour ce qui est des questions d’élaboration, de suivi et d’évaluation de stratégies, politiques et programmes de développement. Cet aspect n’a pas été adéquatement pris en compte dans le développement du SNIS au fil des différentes SNDS, et la maîtrise approximative du rôle des unités statistiques par les responsables en charge s’est traduite par l’observation de certaines difficultés dans le fonctionnement du système :

- La faible utilisation des statistiques à des fins d’élaboration, de suivi et d’évaluation des stratégies et politiques de développement ;
- Les faiblesses dans l’identification des besoins (la demande) en statistique ;
- L’insuffisance des ressources de financières consacrées au développement de la statistique ;
- La couverture statistique insuffisante au niveau national ; bien que cette dernière soit actuellement en nette progression.

Ces difficultés peuvent être expliquées par les raisons suivantes :

- L’obsolescence des textes législatifs et réglementaires en vigueur, dans un contexte le Gouvernement a souscrit à plusieurs engagements au plan international (Agenda 2030 et les Principes fondamentaux de la statistique officielle), au plan régional (Agenda 2063, la ShaSA et la Charte africaine de la statistique) et au niveau de la CEMAC (Dispositif de surveillance multilatérale des Grandes Orientations des Politiques Economiques à travers le Programme Economiques Régionale –PER).
- Un intérêt pas assez marqué de la part des responsables des départements ministériels et des autres administrations productrices du SNIS envers la statistique du fait d’une perception incorrecte du rôle et de l’importance de cette dernière ;
- Un défaut d’encadrement des unités statistique créées au sein des administrations

sectorielles productrices des données ; ce qui se traduit par une compréhension imparfaite du rôle des responsables de ces unités statistiques ;

Aussi, au regard des défis de plus en plus croissants auxquels le SNIS fait face, il est plus qu'important d'adopter une organisation qui permettra aux responsables des administrations productrices de baser la gestion stratégique sur des informations fiables et produites à temps, et ainsi de permettre au système de répondre à la demande nationale de statistique. Comme modalités de cette organisation, on pourrait avoir :

- i) Le renforcement des capacités des responsables des unités statistiques des administrations productrices du SNIS ;
- ii) La gestion de la coordination statistique par secteur (selon la nomenclature à 7 secteurs reconnus par le DSCE) ;
- iii) L'élaboration d'un document de centralisation de la demande statistique et de gestion des indicateurs pour chaque administration ;
- iv) Une animation permanente et plus opérationnelle du SNIS ;
- v) Le plaidoyer à l'endroit des responsables des structures productrices, car il est attendu beaucoup de ces administrations dans la configuration actuelle de système décentralisé ;
- vi) L'encouragement des activités de promotion de la statistique nationale, en particulier l'instauration d'une réunion nationale de lancement du programme statistique annuel.

3. Couverture du programme statistique

De l'évaluation de la couverture statistique, il découle que :

Dans l'ensemble, trois (3) activités statistiques planifiées sur dix (10) sont effectivement mises en œuvre. **L'axe 1 de la coordination et gouvernance** est celui où on a la plus grande proportion d'activités planifiées réalisées. Il n'existe pas d'activités réalisées non planifiées.

L'axe 2 du renforcement des capacités est celui pour lequel la part des activités réalisées non planifiées est la plus grande. La nature des activités de cet axe (renforcement des capacités) impose d'identifier correctement ces activités, et le responsable de leur mise en œuvre lorsque les bénéficiaires sont d'autres administrations afin d'éviter des comptes multiples.

Pour ce qui est de **l'axe 3 de l'amélioration de la couverture et de la qualité**, un peu plus de 3 activités planifiées sur 10 sont réalisées. Ce chiffre témoigne de la maîtrise de la demande statistique de la part de certaines administrations, et de l'importance accordée à la production de l'information statistique. Il n'en demeure pas moins que dans près de 7 cas sur 10, les activités proposées ne sont pas réalisées, et beaucoup ont été déclarées inéligibles pour un

financement, ou alors moins prioritaires. Ce constat met en lumière la faiblesse de la qualité de la demande statistique dans bon nombre d'administrations, et donc la nécessité d'un renforcement des capacités des unités statistiques dans ce sens. La proportion considérable d'activités non planifiées mais mises en œuvre pourrait s'expliquer par un défaut d'organisation lors des exercices de suivi des activités de la stratégie, des représentants différents pour une même administration d'un exercice à un autre, avec des informations pas toujours concordantes. Il importe donc de revoir l'organisation du suivi de la stratégie, en commençant par fixer un point focal unique par administration.

Les activités qui meublent **l'axe 4 d'amélioration de l'archivage de la diffusion et de l'utilisation des données** sont pour la plupart relatifs à la mise en œuvre de systèmes d'information statistique. Il convient toutefois de veiller à faire fonctionner permanemment ces systèmes et produire régulièrement des annuaires statistiques. Car il a été observé que les annuaires sont produits généralement lors de la mise sur pied du système d'information, et des ressources ne sont plus prévus pour les exercices subséquents. En outre, il faut veiller l'allocation des ressources pour la diffusion des productions statistiques.

4. Résultats atteints

L'atteinte des résultats de la SNDS2 est évaluée à travers l'atteinte des objectifs des différents axes.

Axe 1 : Renforcement de la coordination et gouvernance

- Les projets de nouveaux textes de loi statistique sont dans le processus pour adoption par l'Assemblée Nationale, puis promulgation par le Président de la République ;
- La tenue régulière des sessions ordinaires du CNS, de suivi annuel de la SNDS ou encore la célébration du mois de la statistique ;
- Plusieurs outils de normalisation statistique élaborés ;
- Cadre National d'Assurance Qualité a été élaboré.

Axe 2 : Renforcement des capacités humaines, matérielles, technologiques et financières

- Un nombre considérable d'unité statistiques ont été dotés d'outils informatiques ces dernières années, cependant 65% estiment avoir besoin d'ordinateurs supplémentaires ;
- Environ 70% d'unités statistiques sont connectées au réseau internet ;
- Plusieurs unités statistiques des administrations productrices éprouvent des difficultés à mobiliser des ressources suffisantes pour leurs activités ;
- Toutes les administrations de l'échantillon observé ont besoin de personnels statisticiens/démographes.

Axe 3 : Amélioration de la couverture et la qualité de la production statistique

- 30 domaines d'information ont été retenus pour l'évaluation de la couverture et de l'actualité des statistiques disponibles ;
- Il existe des domaines d'information ne disposant d'aucune statistique compilée, traitée et diffusée à l'heure actuelle ;
- Plusieurs statistiques sont actuelles, notamment celles relatives aux comptes nationaux, aux prix, aux finances publiques, à la monnaie et aux marchés financiers. Toutefois, il est des statistiques qui ne sont pas actuelles, notamment plusieurs issues d'une collecte primaire de données.

Axe 4 : Amélioration de l'archivage, la diffusion et l'utilisation des données

- Page Nationale Récapitulative des Données (PNRD) fonctionnelle depuis 2017 ;
- De plus en plus de métadonnées des opérations réalisées par le SNIS sont archivées à travers la plateforme des archives nationales (ANADOC) ;
- Plusieurs administrations ont mis en place leur système d'information statistique.

Axe 5 : Développement de la recherche appliquée et renforcement de la coopération

- Plusieurs conventions d'assistance technique entre l'INS et certaines administrations publiques ;
- Les partenaires au développement ont toujours apporté leur appui constant.
- La recherche reste encore à développer.

5. Difficultés rencontrées et recommandations

Les difficultés auxquelles le SNIS fait face à date peuvent être résumées ainsi :

i) Coordination et gouvernance statistiques

- Textes législatifs et réglementaires portant organisation de l'activité statistique obsolètes ;
- Imparfaite perception du rôle de la fonction statistique par certains responsables des administrations publiques en particulier, et par le grand public en général ;
- Imparfaite perception du rôle des unités statistiques sectorielles par les responsables pourtant chargés de les faire fonctionner ;
- Insuffisance de l'encadrement des unités statistiques sectorielles par les structures de coordination statistique ;
- Implication insuffisante des parties prenantes aux activités du SNIS.

ii) Gestion des ressources financières et humaines

- Insuffisance des ressources financières pour les activités du SNIS ;

- Ressources pour les activités statistiques non sécurisées ;
- Retard dans la mise à disposition des fonds ;
- Insuffisance des ressources humaines techniques qualifiées pour l'ensemble du SNIS ;

iii) Système d'information, archivage et diffusion

- Absence de système d'information statistique intégré dans certaines administrations ;
- Fonctionnement des systèmes d'information non budgétisé ;
- Activités d'archivage et de diffusion non systématiquement budgétisées, surtout au niveau sectoriel ;

En termes des recommandations

- i. Accélérer l'adoption, par les autorités compétentes, des textes législatifs et réglementaires sur la statistique ;
- ii. Densifier le plaidoyer et la communication pour la statistique en direction des gestionnaires publics et en direction du public en général :
- iii. Organiser l'encadrement des unités statistiques des administrations publiques pour leur participation effective au SNIS
- iv. Instaurer la veille statistique, pour un SNIS prompt à satisfaire la demande des utilisateurs ou anticiper les nouveaux besoins.

La veille statistique est la dimension qui permettra au système de se maintenir à jour vis-à-vis des engagements statistiques induits par les initiatives de développement du gouvernement, ainsi que par les développements de la statistique officielle aussi bien au niveau international qu'au niveau interne.

6. Le plan d'actions

Il s'agit d'actions concrètes devant avoir un impact à court ou moyen termes sur le développement de l'activité statistique nationale. L'accent est mis sur des actions opérationnelles ne nécessitant pas des contraintes institutionnelles lourdes, c'est-à-dire celles pouvant être mises en œuvre immédiatement. De façon pratique, il s'agira d'organiser le suivi de la SNDS à partir du prochain exercice, de manière à répondre aux mêmes objectifs, tout en adressant les difficultés.

i) Objectif

L'objectif global de ce plan d'action est de réaménager le SNIS pour en améliorer l'efficacité ;

ii) Méthodologie

Le plan d'actions proposé tient en 4 principaux points :

- a) La réorganisation du système pour une coordination sectorielle selon les 7 secteurs reconnus par le DSCE, privilégiant une approche de spécialisation, mettant ainsi en place une base solide pour un système d'information pour le SNIS ;
- b) Le renforcement des capacités des responsables des unités statistiques des administrations publiques dans l'idée de leur permettre de jouer efficacement leur important rôle dans le cadre du SNIS décentralisé ;
- c) La réunion de lancement du programme statistique annuel. Elle offre un cadre adéquat pour interpeller les différentes parties prenantes par rapports à leurs engagements et responsabilités établis et consacrés dans le cadre du SNIS.
- d) L'animation du système, le suivi de la SNDS et l'élaboration du rapport annuel de suivi, du prochain programme statistique annuel et du calendrier de diffusion préalable. Il sera question d'accompagner les parties prenantes dans l'implémentation du plan d'actions, en commençant par l'élaboration des documents de centralisation de la demande en informations statistiques et des registres des indicateurs.

iii) Budget

Le budget prévisionnel pour la mise en œuvre de ce plan d'action se chiffre à environ 34 millions de Francs CFA, décliné, selon les différentes activités de la méthodologie et la prise en charge du groupe de travail chargé de la mise en œuvre.

Conclusion

L'évaluation à mi-parcours de la SNDS2 intervient à un moment idoine, permettant d'évaluer la capacité du SNIS à faire face à des mutations, tout en tenant compte des réticences qui subsistent encore quant à l'intégration du nouveau paradigme de développement de l'activité statistique nationale (l'approche SNDS). Il est indéniable que l'activité statistique a connu des évolutions positives depuis la mise en œuvre de la toute première SNDS. C'est ainsi que la production statistique a connu une croissance significative. De même, le discours officiel en faveur du développement de la statistique s'est traduit dans les faits par l'augmentation progressive des ressources budgétaires, la poursuite du recrutement des statisticiens et des démographes dans la fonction publique, ainsi qu'une part toujours plus grande des ressources des partenaires techniques et financiers (PTF) du Gouvernement.

Afin de rendre le SNIS toujours apte à relever tous les défis à lui opposés de par l'évolution de l'activité nationale, de l'environnement international et des cadres nationaux et internationaux de la statistique, il importe d'amener les parties prenantes autres que les instances de coordination, à jouer le rôle plus actif qui est attendu d'eux dans une configuration de système statistique décentralisé. Dans cette perspective, il est proposé un

plan d’actions pour l’accompagnement des parties prenantes à cette fin, qui pourra être implémenté à partir de l’année 2019.

Un plaidoyer de haut niveau devrait également être initié, d’une part, pour accélérer l’adoption des nouveaux textes législatifs et réglementaires et, d’autre part, pour la mise en place d’un dispositif de financement pérenne de la statistique, tel que préconisé dans la Charte africaine de la statistique et la SHaSA 2. La combinaison de toutes ces actions devrait permettre de résorber les difficultés récurrentes rencontrées dans le fonctionnement courant du SNIS, le financement de la production, la diffusion et le meilleur accès aux données. En somme, une véritable culture statistique est à promouvoir.

Introduction

Le Cameroun implémente sa deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2) adopté en 2014 et qui couvre la période 2015–2020. Après trois années de mise en œuvre de cette stratégie, l'environnement sociopolitique, économique, environnemental, et statistique aux niveaux international, régional et national a subi des mutations importantes. On peut citer le passage des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD) contenus dans l'agenda 2030 de l'ONU, avec une couverture plus large ; l'adoption de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et de son premier plan décennal de mise en œuvre ; l'adoption de la deuxième Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHASA2). Au niveau national, la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi suit son cours, ayant enregistré une révision qui a conduit à un document intérimaire. L'horizon de cette dernière stratégie étant proche (2020), l'élaboration du prochain plan national de développement nécessitera de disposer des informations devant alimenter les diagnostics préalables, ainsi que les différentes projections. Sur le plan normatif, les réformes des finances publiques (2007 et 2018) ont mis les gestionnaires publics à l'école de la gestion axée sur les résultats, exigeante en termes d'informations statistiques. Les questions émergentes liées à la décentralisation imposent de développer une approche prospective en matière statistique pour un développement inclusif.

Le Système National d'Information Statistique (SNIS), sous l'impulsion du Conseil National de la Statistique (CNS), doit s'organiser pour être capable en tout temps de mettre à la disposition d'un public aussi divers que varié des informations statistiques pour l'évaluation de l'atteinte des objectifs des stratégies et programmes gouvernementaux, le suivi des agendas régionaux et internationaux, ou tout simplement pour fournir aux citoyens des moyens objectifs pour se faire une idée de la performance de leurs mandataires dans la gestion publique. L'évaluation à mi-parcours de la SNDS2 apprécie la capacité du SNIS à pouvoir répondre à ces attentes qui sont de plus en plus croissantes, pour un système qui éprouve déjà des difficultés, notamment organisationnelles, et fait face à une insuffisance de ressources de tous ordres.

La démarche de l'évaluation à mi-parcours de la SNDS2 procède en 5 étapes :

- L'examen de l'environnement statistique, dans l'idée d'identifier et d'apprécier l'évolution des différentes sources des besoins, et donc de la demande en informations statistiques ;

- La description de l'organisation du SNIS pour répondre à cette demande, ainsi que l'évaluation de l'efficacité de cette organisation ;
- L'évaluation de la couverture du programme statistique, rendant compte de l'efficacité dans la mise en œuvre ;
- L'évaluation de l'atteinte des résultats en termes de réalisation des objectifs de la stratégie, mais également en termes de disponibilité des informations statistiques au niveau national, et enfin
- L'analyse des difficultés rencontrées et l'émission des recommandations, à partir desquelles sera dérivé un plan d'actions.

L'élaboration de ce document est l'aboutissement d'un processus qui a débuté par une phase préparatoire en bureau, laquelle phase a servi au design et à l'identification des éléments de l'évaluation et du prochain programme statistique triennal. Ensuite a suivi une phase de collecte et de traitement des données nécessaires à l'évaluation. Des sessions de finalisation avec les représentants des administrations sectorielles ont permis de collecter des informations supplémentaires pour l'évaluation, mais également d'affiner les analyses à l'issue de la lecture globale du document.

1. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT STATISTIQUE

L'environnement statistique est une déclinaison du contexte sociopolitique, économique, culturel et environnemental en termes de besoins en connaissances pour des raisons de redevabilité, de suivi et d'évaluation des interventions. Il s'agit des informations nécessaires pour se faire une idée par rapport à la performance, l'atteinte des objectifs des différents cadres de développement.

La SNDS se trouve donc un premier sens dans l'accompagnement du gouvernement dans la production et l'utilisation de l'information statistique pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques nationales. De ce fait, la prise en compte des différents plans et agendas de développements tant au niveau national qu'au niveau international devrait être une préoccupation constante. Des cadres normatifs y relatifs ont par ailleurs été édictées par les institutions statistiques internationales, régionales et même sous-régionales. Cette section ambitionne d'explorer cet ensemble qui fait l'objet de l'environnement statistique, d'abord au niveau national, et ensuite au niveau international.

1.1 Les cadres stratégiques nationaux

Le premier élément devant servir d'input à une SNDS est le plan national de développement. Au Cameroun, ce plan se nomme Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et s'étale sur 10 ans, de 2010 à 2020. Il couvre quasiment tous les domaines, et le Comité Technique de Suivi et d'Evaluation (CTSE-DSCE) en charge du suivi et de l'évaluation de cette stratégie a besoin des informations statistiques dans tous ces domaines pour apprécier l'évolution vers l'atteinte des objectifs au fil du temps. Suite au ralentissement de l'économie nationale ayant entraîné la diminution des ressources budgétaires et des réserves en devises, le Cameroun a signé avec le Fonds Monétaire International un programme économique et financier en juin 2017 pour la Facilité Elargie de Crédit. Pour être en phase avec ce nouveau programme économique, le Cameroun a élaboré une version intérimaire du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DI-SCE), qui actualise les grandes priorités économiques et sociales du Gouvernement sur la période 2018-2020.

De la stratégie globale sont dérivées des stratégies sectorielles, et de ces dernières des politiques et stratégies à périmètre ministériel. Le suivi de ces différentes stratégies nécessite de disposer des informations aussi bien structurelles (et donc mesurées à moyen ou long termes) que conjoncturelles (fournies plus régulièrement, à une fréquence n'excédant pas l'année).

La nécessité de suivre les progrès vers l'atteinte des objectifs des politiques et stratégies ministérielles est renforcée par les directives issues de la réforme des finances publiques consacrées par la loi de 2007 et celle de 2018.

La décentralisation, qui a cristallisé assez d'attention ces dernières années, et pour laquelle un département ministériel a été créé au cours de cette année 2018, fait nourrir beaucoup d'espoir pour la stabilité politique. Il est plus qu'urgent d'accompagner l'action gouvernementale dans cette initiative, en s'assurant d'une disponibilité des chiffres pour qualifier l'efficacité des différentes interventions.

1.2 Les agendas de développement internationaux

Le programme de développement durable à l'horizon 2030

Les dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable, déclinés dans l'Agenda 2030 adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Nations Unies en septembre 2015 à New York, sont entrés en vigueur en janvier 2016. Au cours des prochaines années, à travers ces nouveaux Objectifs qui s'appliquent à tous, les pays déploieront les énergies pour mettre fin à

toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Les ODD s'appuient sur le succès des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et visent à aller plus loin pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté. Les OMD ont montré qu'établir des cibles à atteindre est efficace. Avec ces objectifs, les dirigeants reconnaissent que l'élimination de la pauvreté doit s'accompagner de stratégies qui renforcent la croissance économique et répondent à un éventail de besoins sociaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre les changements climatiques et en protégeant l'environnement.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se précise en 17 objectifs, 169 cibles et 241 indicateurs devant être contextualisés et faire l'objet d'un suivi annuel.

L'agenda 2063 de l'Union Africaine

En Juin 2015, les organes politiques de l'Union africaine (UA) ont adopté le troisième document de l'Agenda 2063, le premier Plan de mise en œuvre décennal, en Afrique du Sud. Il vient après l'adoption antérieure des deux autres documents par le Sommet de l'UA en Janvier 2015, à Addis-Abeba, permettant, ainsi, à l'Agenda 2063 d'avoir trois documents fondamentaux. Ce sont le Document-cadre de l'Agenda 2063, sa version populaire, et le premier Plan de mise en œuvre décennal.

L'Agenda 2063 est un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années. C'est la continuation du chemin panafricain suivi, au cours des siècles, vers l'unité, l'autodétermination, la liberté, le progrès et la prospérité collective en vertu du panafricanisme et de la renaissance africaine. Il se fonde sur et cherche à accélérer la mise en œuvre des initiatives continentales passées et existantes pour la croissance et le développement durable. Il a été convenu par les dirigeants africains, en 2013, à l'occasion du 50ème anniversaire de la Déclaration solennelle lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

L'architecture du cadre des résultats du premier plan de mise en œuvre décennal consiste en sept aspirations, 20 objectifs et 38 domaines prioritaires, 164 cibles nationales, tout cet ensemble devant être suivis par environ 164 indicateurs.

Les agendas des partenaires

Le Gouvernement dans l'accomplissement de ses missions bénéficie des appuis multiformes, de la part des partenaires internationaux parmi lesquels les différentes agences des Nations Unies, ou encore des partenaires régionaux. A l'image des agences des Nations Unies et des institutions régionales, les partenaires sont généralement spécialisés dans des domaines importants de la vie des pays, et il est courant de voir ces partenaires concevoir des cadres stratégiques propres à leurs domaines respectifs, et y adjoindre des cadres de résultat. Il est donc question pour chaque pays bénéficiant des supports des partenaires de « nationaliser » ces cadres stratégiques ainsi que ces cadres des résultats, et les intégrer dans leurs politiques nationales. Parmi les programmes des différents partenaires au développement, on peut citer au rang des plus importants (en dehors de ceux énoncés plus haut) :

- L'agenda pour le travail décent de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- Le nouveau programme pour les villes du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT) ;
- L'accord de Paris sur le changement climatique ;
- La stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA ;
- Education pour tous ;
- ...

1.3 Les cadres normatifs internationaux pour la statistique publique

Au regard de l'importance de la statistique publique dans les appareils d'état, les institutions internationales et régionales ont développé des cadres normatifs pour orienter et permettre un développement effectif de l'activité statistique à l'échelle des pays. Il existe des cadres globaux applicables à toute statistique officielle, de même que des cadres spécifiques liés à des domaines spécifiques développés par les partenaires, au premier rang desquels les agences des Nations Unies. A cela il faut ajouter des outils de normalisation internationaux, desquels les pays doivent s'inspirer pour établir par exemple des classifications ou encore des nomenclatures au niveau du pays.

Pour commencer avec les cadres globaux, la Commission Statistique des Nations Unies a adopté en 1994 les principes fondamentaux de la Statistique officielle, qui seront approuvés en 2014 par l'Assemblée Générale, après une révision du préambule prenant en compte les développements intervenus depuis leur première formulation. Ces principes composent le cadre de base dans lequel toutes les activités statistiques développées par les organisations nationales et internationales doivent s'insérer, étant entendu que les statistiques officielles constituent un bien public.

Afin d'améliorer la transparence et l'ouverture des pays membres, le Fonds Monétaire International (FMI) a pris des mesures, en élaborant des normes librement consenties pour la diffusion des données économiques et financières. L'objectif de ces normes est l'amélioration de la qualité des données produites et de leur diffusion dans un cadre transparent qui respecte les normes statistiques en la matière. Les normes des diffusions des données aident à accroître l'offre de statistiques actuelles et complètes, ce qui favorise des politiques macroéconomiques avisées et un fonctionnement efficace des marchés financiers.

Le Cameroun s'est engagé officiellement en 1998 à mettre en œuvre une de ces normes, le Système Général de Diffusion de Données (SGDD), dont la première étape avait consisté, entre 1998 et 2008 à diffuser les métadonnées et les données sur le Tableau d'Affichage des Normes de Diffusion (TAND) du FMI. Actuellement, le pays observe les exigences du SGDD amélioré (SGDD-a) qui a été créé en mai 2015 pour promouvoir l'amélioration de la transparence des données, le développement des statistiques et la création de synergies entre la diffusion de données et la surveillance.

La commission statistique des Nations Unies s'est attelée à partir de 2010 à développer un modèle générique pour la gestion de la qualité des statistiques officielles au niveau national. C'est ainsi qu'elle a adopté en 2012 le modèle générique de Cadre National d'Assurance Qualité (CNAQ), et encourage les pays à l'utiliser. Le système statistique camerounais met actuellement en place une démarche qualité, dont les documents opérationnels sont en cours d'élaboration.

Au niveau régional, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine ont adopté le 3 février 2009 à Addis-Abeba (Ethiopie) la Charte africaine de la statistique, qui est un instrument juridique pour réguler l'activité statistique sur le continent, et servir d'outil de plaidoyer pour le développement de la statistique en Afrique. La Charte africaine de la statistique définit les principes qui doivent régir l'activité des organismes chargés de recueillir, produire, diffuser et analyser les statistiques publiques ainsi que les règles éthiques et déontologiques de la profession de statisticien africain. Elle définit les engagements des Etats Parties qui doivent accepter les principes énoncés dans la Charte pour renforcer leurs politiques et systèmes nationaux de statistique, et s'engager à adopter les mesures appropriées, notamment celles d'ordre législatif et administratif nécessaires pour que leurs lois et règlements respectifs soient en conformité avec la Charte. La Charte africaine de la statistique est un instrument juridique contraignant, en tant que traité international adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, et soumis à la ratification des Etats membres de l'Union

africaine. En la ratifiant, ces Etats s'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour s'y conformer, quitte à devoir modifier leur législation nationale.

Le Cameroun a ratifié la Charte africaine de la statistique, par décret présidentiel n°2016/209 du 26 avril 2016.

A ces cadres normatifs, il faudrait ajouter des outils opérationnels pour la définition, les méthodologies et la classification des statistiques spécifiques. Quelques-uns sont répertoriés en Annexe 1.

Une fois les cadres stratégiques nationaux identifiés, les cadres stratégiques régionaux adoptés, contextualisés et intégrés, les cadres normatifs identifiés, la statistique publique doit effectivement se mettre au service des politiques nationales en faisant connaître l'importance et les conditions d'utilisation de l'information statistique pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces politiques, en contribuant à la définition d'indicateurs statistiques utiles, pertinents et mesurables, et enfin en fournissant à moindre coût le service statistique attendu par la communauté nationale et internationale. Il est nécessaire d'adopter une organisation qui permettra de répondre à ces multiples défis.

2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SNIS

L'activité statistique a pour mission de fournir au gouvernement, aux administrations et organismes publics, aux entreprises et organismes du secteur privé, aux médias, aux particuliers et à la société civile, aux organisations politiques, aux citoyens et aux élus, les données collectives dont chacun dans son domaine a besoin pour prendre des décisions efficaces. Cette tâche de production de la statistique publique pour la satisfaction de divers utilisateurs incombe à ce qu'il convient d'appeler système statistique national, ou dans le cas du Cameroun, "Système National d'Information Statistique" (SNIS).

2.1 Cadre légal et institutionnel

Les activités du SNIS sont encadrées sur le plan légal par la loi statistique, qui date de 1991. Cette loi réglemente l'immatriculation statistique, l'obligation de réponse des personnes interrogées lors des *enquêtes et recensements statistiques initiés par les pouvoirs publics*, le secret statistique et l'institution du visa statistique. Elle est complétée sur le plan réglementaire par son décret d'application de 2013 qui en son article 13 confie la coordination statistique au Conseil National de la Statistique (CNS). Il est aisément de constater que le texte du

décret porte sur ce qui pourrait être considéré comme système statistique, bien que cette notion n'y soit pas explicitement définie. Une conséquence immédiate est que jusqu'aujourd'hui, toutes les parties prenantes ne sont pas assez engagées dans l'activité statistique nationale et ne se sentent pas assez concernées, car n'étant pas expressément désignées par un texte légal ou réglementaire. Et même au niveau des autorités en charge de la statistique, leur implication reste encore à parfaire.

Dans le but d'améliorer le cadre juridique et institutionnel et de l'adapter à l'évolution du paysage statistique national et international, le CNS a engagé des travaux en vue de la révision de la loi statistique, dont le processus d'adoption est en cours. La nouvelle loi, beaucoup plus complète, est fondée sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la Charte Africaine de la Statistique. Elle définit la notion de Système National d'Information Statistique, précise les attributions du Conseil National de la Statistique et officialise le visa statistique dans le but d'une part, d'assurer la conformité de la production statistique aux normes techniques et aux principes programmatiques, et d'autre part de conférer un label de qualité aux données statistiques.

Sur le plan institutionnel, la création l'INS, Etablissement Public Administratif doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, a contribué à renforcer le cadre de coordination du système. En effet, le décret de création de 2001 donne à l'INS la mission de coordination des activités du SNIS. A ce titre l'INS :

- Assure l'élaboration et veille à la mise en œuvre du plan national de développement de la statistique ;
- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et projets nationaux et supranationaux de statistique ;
- Coordonne les moyens et les opérations statistiques des administrations et des organismes subventionnés ou contrôlés par l'Etat ;
- Réalise l'unification des nomenclatures et des codes statistiques ;
- Diffuse et veille à l'application des méthodes, des concepts, des normes et des procédures statistiques ;
- Veille à la qualité de l'information statistique ;
- Assure le Secrétariat Permanent du Plan Comptable ;
- Assure le secrétariat et l'organisation des sessions du Conseil National de la Statistique.

Ainsi de façon opérationnelle, l'INS encadre les unités statistiques des structures productrices du SNIS pour une production statistique de qualité. Le Système National d'Information Statistique (SNIS) est constitué de l'ensemble des services et organismes publics et parapublics nationaux qui produisent, fournissent et diffusent des données statistiques. Il comprend aussi les centres nationaux et internationaux spécialisés en formation et recherche démographiques et statistiques. Sa mission est de fournir aux différents utilisateurs (administrations publiques, entreprises, organisations nationales, sous-régionales, régionales et internationales, chercheurs, grand public) les données statistiques se rapportant aux domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental, etc. Le principal outil utilisé pour l'encadrement de ces unités statistiques est la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique.

2.2 Cadre organisationnel

Sous l'impulsion du CNS, le système statistique implémente sa deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) qui couvre la période 2015-2020, après la première qui s'est étalée de 2009 à 2013.

L'adoption de la première SNDS est l'aboutissement d'un processus qui tire ses bases sur le plan international, de la deuxième table ronde sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). La GAR s'est érigée dans les années 90 comme modèle de gestion, qui permet de démontrer l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques. Cette deuxième table ronde, tenue au Maroc en 2004, a donné lieu à l'adoption du Plan d'Action de Marrakech pour la Statistique, qui préconise une planification stratégique générale des systèmes statistiques et des aides à apporter aux pays à faible revenu en vue de préparer des stratégies de développement de statistiques nationales en support à la GAR. Le processus se poursuit par un atelier à Bamako en février 2005 sur la feuille de route des SNDS. En juillet de la même année, la feuille de route est adoptée par le CNS, qui adoptera également la première SNDS du Cameroun lors de sa 8^e session ordinaire, en 2009.

La SNDS est donc le cadre intégré de planification, de mise en œuvre et de développement de l'activité statistique nationale, dans le but de disposer des informations de mesure des progrès et de réorientation des politiques socioéconomiques. C'est l'outil de pilotage du SNIS.

Depuis l'élaboration de la première SNDS, les activités de coordination menées dans le cadre du SNIS l'ont toujours été selon une démarche participative, avec la participation des différentes administrations desquelles il était attendu une production de statistique publique. Au rang de ces activités, on peut citer :

- L’organisation chaque année des sessions ordinaires du CNS ;
- L’élaboration, le suivi annuel et les évaluations de la SNDS ;
- L’élaboration des normes statistiques (manuel des concepts et définitions utilisées dans les statistiques officielles, dictionnaire des enquêtes, documents de nomenclature...) ;
- L’élaboration du cahier de charge des administrations sectorielles ;
- L’élaboration de l’Indice National de Développement de la Statistique ;
- L’évaluation de la qualité des données et la mise à jour des métadonnées du SNIS dans le cadre de la participation au SGDD ;
- L’élaboration du Cadre National d’Assurance Qualité (CNAQ).
- ...

2.3 Le SNIS face aux défis statistiques actuels

Il est particulièrement intéressant d’observer le développement du SNIS au fur et à mesure de la mise en œuvre de la SNDS, car cette dernière devrait permettre de le rendre plus performant et partant, les différentes administrations productrices. Lors de l’élaboration de la première SNDS, le diagnostic préliminaire avait catégorisé les producteurs de statistique publique en 3 grands groupes, en dehors de l’INS et du BUCREP :

- i. les administrations du groupe 1, qui disposent des services statistiques suffisamment développés, avec des systèmes d’information mis au point et fonctionnels ;
- ii. les administrations du groupe 2, dont on peut estimer à un niveau moyen la fonctionnalité et les productions des systèmes d’informations statistiques, et
- iii. les administrations du groupe 3, où l’on déplore l’absence d’un cadre institutionnel et donc d’un système d’information et une existence quasi nulle de ressources, tout ceci se traduisant par une indisponibilité de données statistiques.

Par la suite, il avait été mené un plaidoyer pour doter ces structures d’unités statistiques. Cette initiative a eu un effet sur les organigrammes des ministères, car en octobre 2013, seulement 3 administrations sur les 47 observées ne disposaient pas d’unités statistiques formellement identifiées¹.

Cependant, au regard de la nature décentralisée du système statistique camerounais et des

¹Etude sur la Réhabilitation des structures dédiées à la production statistique dans les administrations sectorielles du Système Statistique National

importantes mutations récentes de l'environnement statistique, il ne suffit pas juste de disposer d'unités statistiques. Ces unités doivent être outillées pour assurer le rôle de pilier du top management pour ce qui est des questions d'élaboration, de suivi et d'évaluation de stratégies, politiques et programmes de développement. Ce qui est somme toute logique, car la mise en place d'un système d'information doit intégrer une dimension de formations des intervenants à différents niveaux, pour s'assurer de la compréhension et de l'intégration des tâches et responsabilités. Cet aspect n'a pas été adéquatement pris en compte dans le développement du SNIS, et la maîtrise approximative du rôle des unités statistiques par les responsables s'est traduite par l'observation de certaines difficultés dans le fonctionnement du système. En effet, des difficultés récurrentes liées à la qualité des indicateurs de suivi et d'évaluation des stratégies, politiques et programmes de développement ont amené le Gouvernement à attirer l'attention de l'INS, chargé de par le décret qui le crée de la coordination des activités du SNIS, sur ces questions. Ce problème de gestion d'indicateurs est la manifestation visible d'un ensemble de problèmes sous-jacents :

- Un intérêt pas assez marqué de la part des responsables des départements ministériels et des autres administrations productrices du SNIS envers la statistique du fait d'une perception incorrecte du rôle et de l'importance de cette dernière ;
- Un défaut d'encadrement des unités statistique des structures productrices du SNIS, qui se traduit par une compréhension maladroite, sinon une absence de compréhension du rôle des responsables de ces unités au sein de leur administration et au sein du SNIS ;
- Dans une certaine mesure, on pourrait citer le fait que les textes législatifs et réglementaires en vigueur ne définissent pas clairement le SNIS, ainsi que sa composition. Ceci pourrait expliquer un désintérêt des responsables de certaines structures vis-à-vis des activités de ce dernier, en particulier envers la SNDs.

A elles seules, ces trois raisons expliquent plusieurs faits dans le fonctionnement du système :

- La faible utilisation des chiffres à des fins d'élaboration, de suivi et d'évaluation des stratégies et politiques de développement ;
- Des faiblesses dans l'identification des besoins (la demande) en statistique, et donc dans la gestion des indicateurs ;
- La faiblesse des financements nationaux consacrés au développement de la statistique ;
- La couverture statistique insuffisante au niveau national, bien que cette dernière soit en nette progression ces dernières années.

A ces difficultés, il faudrait ajouter celles liées à la gestion des parties prenantes identifiées lors du diagnostic préliminaire à l'élaboration du Cadre National d'Assurance Qualité, à savoir :

- La coopération insuffisante et non régulée entre les structures productrices ;
- La faible inclusion des autres parties prenantes (utilisateurs, fournisseurs, médias...) aux activités du SNIS.

Aussi, au regard des défis de plus en plus croissants auxquels le SNIS fait face aujourd'hui, il est plus qu'important d'adopter une organisation qui permettra aux responsables des administrations productrices de baser la gestion stratégique sur des informations fiables, bien identifiées et produites à temps, et ainsi de permettre au système de répondre à la demande nationale de statistique. Comme modalités de cette organisation, on pourrait avoir :

- vii) Le suivi de la procédure d'adoption des nouveaux textes législatifs et réglementaires en matière statistique ;
- viii) La gestion de la coordination statistique par secteur (selon la nomenclature à 7 secteurs reconnus par le DSCE) ;
- ix) L'inclusion de tous les types de parties prenantes à toutes les activités du SNIS ;
- x) Le renforcement des capacités des responsables des unités statistiques des administrations productrices du SNIS ;
- xi) L'élaboration d'un document de centralisation de la demande statistique et de gestion des indicateurs pour chaque administration ;
- xii) Une animation permanente et plus opérationnelle du SNIS ;
- xiii) Le plaidoyer à l'endroit des responsables des structures productrices, car il est attendu beaucoup de ces administrations dans la configuration actuelle de système décentralisé ;
- xiv) L'encouragement des activités de promotion de la statistique nationale, en particulier l'instauration d'une réunion nationale de lancement du programme statistique annuel.

3. COUVERTURE DU PROGRAMME STATISTIQUE

Ces dernières années, le suivi de la mise en œuvre de la SNDS a porté sur un échantillon d'administrations, par manque de ressources. Ces administrations sont considérées comme les plus actives au regard du développement de l'activité statistique. C'est ainsi que les résultats sont exprimés en termes de tendances, et non de résultats exacts. L'évaluation de la mise en

œuvre du programme statistique porte sur l'efficacité de la planification, ainsi que sur la gestion des ressources.

3.1 Efficacité de la planification statistique

Une planification statistique à court terme est faite lors de la révision de la SNDS, et une planification annuelle pour l'année n est faite à l'année n-1, lors de l'évaluation annuelle de la mise en œuvre de la SNDS. Un constat a été fait, plusieurs activités planifiées n'étaient pas réalisées, ce qui a conduit à la nécessité de procéder à l'évaluation de l'efficacité de la planification².

a. Axe 1 : Renforcement de la coordination et gouvernance

Les activités de coordination sont essentiellement portées par l'INS, responsable de par son décret de création de la coordination technique du SNIS. Les activités réalisées sont des activités classiques, relatives à l'organisation de la Journée Mondiale de la Population (JMP), l'organisation des sessions du CNS, l'organisation de la Journée Africaine de la Statistique (JAS), et les activités de suivi et d'évaluation de la SNDS. Avec l'adoption de la démarche qualité, des activités y relatives ont bénéficié de financement, notamment l'élaboration des lignes directrices pour les opérations de recensements et enquêtes statistiques.

Pour cet axe, 10 opérations planifiées sont répertoriées, sur lesquelles seulement 5 ont bénéficié d'un financement, et donc ont pu être implémentées. Le présent rapport d'évaluation met l'accent sur le développement des activités de coordination pour le développement de l'activité statistique national, après une analyse des difficultés du SNIS. Un plan d'action y est également annexé, dont la mise en œuvre serait fortement appréciée.

b. Axe 2 : Renforcement des capacités humaines, matérielles, technologiques et financières

Pour ce qui est de cet axe, des 23 activités planifiées au départ, seulement 3 ont été effectivement implémentées. Il convient d'ajouter que 14 autres activités ont été mises en œuvre, sans pour autant figurer dans la planification initiale. Ceci pourrait trouver un début d'explication dans le fait que l'INS programme certaines activités de renforcement des capacités humaines, et à l'origine ces activités ne figurent que dans la programmation de celui-ci. Ces activités sont généralement orientées vers les administrations du SNIS, qui en fin

² La période de l'évaluation de la mise en œuvre annuelle ne permettant pas d'identifier le programme statistique final, les différentes opérations étant en attente de notification de leurs éventuelles enveloppes budgétaires, la couverture du programme statistique est évaluée sur la base des opérations qui ont été prévues par les administrations du SNIS, faisant fi de la programmation. Ceci a un sens, si on considère qu'on évalue les opérations mise en œuvre, en les rapportant à l'ensemble des opérations statistiques nécessaires.

d'exercice voient les capacités des responsables de leurs unités statistique renforcées, et n'hésitent pas de le relever lors des activités de suivi et d'évaluation. On peut également citer le renforcement des ressources matérielles qui bénéficient aux unités statistiques, mais qui relèvent d'autres structures de leurs administrations respectives au niveau de la planification.

Toutefois, il convient de noter que le faible taux de mise en œuvre des activités de renforcement de capacités, planifiées par les unités statistiques des administrations du SNIS est symptomatique du faible niveau d'importance accordé à la statistique dans l'appareil d'état en général.

c. Axe 3 : Amélioration de la couverture et la qualité de la production statistique

La couverture et la qualité de la production statistique sont les premiers éléments d'évaluation d'un système statistique. Aussi, il est compréhensible que le gros des activités de la SNDS se retrouve dans cet axe. 157 activités ont été planifiées, sur lesquelles seulement 50 ont été réalisées, soit un taux de mise en œuvre de 31,85%. A ces activités réalisées, il faudrait ajouter 37 autres ayant échappé à la phase de planification.

La planification des activités statistiques couvre toutes les administrations productrices. Une analyse des différentes activités statistiques permet de se rendre compte que pour un bon nombre d'administrations, les activités proposées sont issues de la logique des responsables des unités statistiques, et très souvent n'ont aucun lien avec le suivi de leurs stratégies spécifiques. Il est donc compréhensible que les responsables des administrations concernées ne trouvent pas souvent un grand intérêt à la réalisation de ces différentes opérations. Il est également fait le constat, pour certaines activités, qu'il était difficile de lier les objectifs de ces dernières à des fins statistiques. Ces deux derniers constats mettent en lumière le besoin d'encadrement des personnels des unités statistiques des administrations dans le cadre du SNIS.

d. Axe 4 : Amélioration de l'archivage, la diffusion et l'utilisation des données

Pour cet axe, le nombre d'activités réalisées non planifiées (18) est supérieur au nombre d'activités planifiées au départ (17). Et sur les 17 activités planifiées, seulement 4 ont été implémentées. Le développement des systèmes d'information statistique et des bases de données est inclus dans cet axe, et la grande majorité des activités implémentées se rapportent à cette modalité. Il faut également dire que les activités non réalisées sont pour un bon nombre relatives à la mise en place des bases de données. Toutefois, il est nécessaire de poser un constat ici : pour beaucoup d'administrations, les projets statistiques n'intègrent pas souvent les dépenses de diffusion et de dissémination dans leurs budgets. Ceci est le cas de la

production des annuaires statistiques, qui ne sont pas diffusés dans plusieurs administrations. Dans certains cas, ces annuaires ne sont même pas validés, car aucune ressource n'y est accordée.

e. Axe 5 : Développement de la recherche appliquée et renforcement de la coopération

La recherche appliquée tarde encore à décoller au sein du système statistique camerounais. Pour l'instant donc, les activités de cet axe portent essentiellement sur la coopération. Au niveau de la planification, il n'est pas enregistré d'activités pour cet axe. Dans le fonctionnement actuel du SNIS, les besoins de coopération apparaissent dans le fonctionnement régional des administrations, et il n'est point besoin d'attendre une activité de planification pour solliciter des interlocuteurs. La collaboration entre les structures du SNIS se matérialise essentiellement par des appuis techniques de l'INS aux structures productrices. Ces appuis prennent généralement l'apparence des contrats d'assurances techniques. L'INS est de plus en plus sollicité dans le cadre de la mise en place des systèmes d'information statistique et de l'accompagnement dans la production statistique.

f. Enseignements tirés

Il convient de rappeler que cette évaluation ne porte pas sur l'ensemble des administrations du SNIS, mais plutôt sur un échantillon. Les résultats sont donc à considérer en termes de tendances, tendances toutefois valables au regard de la composition de cet échantillon. Le tableau suivant fait une synthèse de l'efficacité dans la planification du programme statistique global.

Tableau 1 : Efficacité de la planification

	Axes de la SNDS					Total
	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	
Proportion (en %) des activités planifiées mises en œuvre	50,0	13,0	31,8	23,5	0,0	30,0**
Part (en %) des activités non planifiées dans les activités mises en œuvre	0,0	82,4	42,5	81,8	Nd*	52,7**

*Les activités de coopération n'ont pas été couvertes, et la recherche n'est pas encore opérationnelle

**Les calculs n'ont pas tenu compte de l'axe 5

Dans l'ensemble, 3 activités statistiques planifiées sur 10 sont effectivement mises en œuvre. L'axe de la coordination est celui où on a la plus grande proportion d'activités planifiées réalisées. Il s'agit pour l'essentiel d'activités classiques. Toutefois, l'urgence du développement du SNIS tient à l'adressage de certaines difficultés récurrentes liées à la

coordination statistique qu'il faudrait prendre en compte dès la prochaine mise en œuvre annuelle de la SNDS.

L'axe 2 est celui pour lequel la part des activités réalisées non planifiées est la plus grande. La nature des activités de cet axe (renforcement des capacités) impose d'identifier correctement ces activités, et le responsable de leur mise en œuvre lorsque les bénéficiaires sont d'autres administrations. Les bénéficiaires ne devraient pas systématiquement prendre à leur compte la mise en œuvre des activités, sinon on assistera à des décomptes multiples pour une seule activité. Il faudrait également clarifier le contenu de renforcement des capacités matérielles, en tenant compte du renouvellement du matériel des administrations en général.

Pour ce qui est de l'axe 3, un peu plus de 3 activités planifiées sur 10 sont réalisées. Ce chiffre témoigne de la maîtrise de la demande statistique de la part de certaines administrations, et de l'importance accordée à la production de l'information statistique. Il n'en demeure pas moins que dans près de 7 cas sur 10, les activités proposées ne sont pas réalisées, et beaucoup ont été déclarées inéligibles pour un financement, ou alors moins prioritaires. Ce constat met en lumière la faiblesse de la qualité de la demande statistique dans bon nombre d'administrations, et donc la nécessité d'un renforcement des capacités des responsables des unités statistiques dans ce sens. La proportion considérable d'activités non planifiées mais mises en œuvre pourrait s'expliquer par un défaut d'organisation lors des exercices de suivi des activités de la stratégie, des représentants différents pour une même administration d'un exercice à un autre, avec des informations pas toujours concordantes. Il importe donc de revoir l'organisation du suivi de la stratégie, en commençant par fixer un point focal unique par administration.

Les activités qui meublent l'axe 4 sont pour la plupart relatifs à la mise en œuvre de systèmes d'information statistique. Il convient toutefois de veiller à faire fonctionner permanent ces systèmes et produire régulièrement des annuaires statistiques. Car il a été observé que les annuaires sont produits généralement lors de la mise sur pied du système d'information, et des ressources ne sont plus prévus pour les exercices subséquents. En outre, il faut veiller l'allocation des ressources pour la diffusion des productions statistiques.

3.2 Ressources utilisées

Les ressources utilisées sont de 3 types : humaines, financières et matérielles.

Le point complet sur les ressources humaines sera fait à l'issue de l'étude sur la cartographie et les besoins en renforcement des capacités des ressources humaines du SNIS, à l'occasion de l'évaluation finale. Toutefois, les données collectées pour l'évaluation montrent que les

ressources humaines sont en quantité insuffisante pour une production soutenue, dans cette configuration de système statistique décentralisé. Car à terme, chaque administration sera appelée à produire ses statistiques propres.

Un rapport CRESS (Country Report on Support to Statistics) sera produit pour présenter les ressources mobilisées pour l'activité statistique nationale pour l'évaluation finale de la SNDS. Jusqu'ici, des difficultés récurrentes liées au financement de l'activité statistique ont été constatées. Le SNIS fait face à un problème de vulnérabilité du mécanisme de financement, tant au niveau des ressources internes qu'externes. Au niveau des ressources internes, deux éléments sont à souligner à savoir la faible part du budget de l'Etat consacré à l'activité statistique dans les administrations sectorielles et l'absence de sécurisation des ressources. Les conséquences sont d'une part la dépendance financière excessive vis-à-vis des partenaires au développement dont les actions sont ponctuelles, et d'autre part la réorientation des ressources initialement allouées dans le budget de l'Etat à la production la statistique vers des activités toutes autres.

L'appui financier des partenaires au développement est visible bien qu'insuffisant. Toutefois, l'appropriation insuffisante des procédures, la satisfaction des conditionnalités ainsi que l'inadéquation entre les textes de certains Partenaires et les exigences de la production statistique rendent difficiles la mobilisation des ressources financières. Cette situation entraîne des retards dans les décaissements des ressources financières ou tout simplement la forclusion.

Pour conclure, les financements accordés à l'activité statistique nationale sont insuffisants. Le rapport CRESS qui sera élaboré lors de l'évaluation finale permettra une analyse plus approfondie du financement de la statistique, et une meilleure identification de la demande statistique permettra d'évaluer les besoins de financement de la 3^e SNDS.

Ces dernières années, plusieurs unités statistiques ont été fournies en matériel informatique et connectées au réseau internet. Plusieurs partenaires y ont participé notamment l'Union Européenne, la Communauté Economique pour l'Afrique des Nations Unies, ou encore la Banque Africaine de Développement. Le point sur les ressources matérielles pourrait être greffé à l'étude sur les capacités des ressources humaines, pour un point complet lors de l'évaluation finale.

4. RESULTATS ATTEINTS

L'objectif de la SNDS à terme est d'amener le SNIS à produire et à diffuser des statistiques de qualité suffisamment désagrégées et prenant en compte les domaines émergents. Pour y

arriver, des objectifs ont été assignés à chacun des 5 axes stratégiques retenus. L'atteinte des résultats de la stratégie est donc évaluée à travers l'atteinte des objectifs des différents axes.

4.1 Axe 1 : Renforcement de la coordination et gouvernance

Objectif stratégique : Rendre efficaces la coordination et la gouvernance du système

L'efficacité de la coordination et de la gouvernance statistiques devraient être renforcées à travers l'amélioration du cadre juridique et un meilleur encadrement des parties prenantes du SNIS, notamment en ce qui concerne les cadres de concertation et de communication entre les différentes parties prenantes et l'utilisation des instruments de normalisation statistique.

Pour ce qui est du renforcement du cadre juridique, les projets de nouveaux textes ont été élaborés depuis quelques années déjà, et sont dans le processus pour adoption par l'Assemblée Nationale, puis promulgation par le Président de la République pour ce qui est de la loi. Le décret d'application devrait intervenir quelques temps après cette promulgation. Pour l'heure donc, le SNIS fonctionne toujours dans le cadre de la loi statistique de 1991, et de son décret d'application de 1993.

Le système statistique est de nature décentralisé, ce qui implique une grande importance de la coordination statistique, ainsi que de l'encadrement des parties prenantes pour un bon fonctionnement. Les unités statistiques des administrations doivent être outillées pour assurer le rôle de pilier du top management pour ce qui est des questions d'élaboration, de suivi et d'évaluation de stratégies, politiques et programmes de développement. Ceci signifie assez de leadership de la part des instances de coordination, mais également une réponse favorable des parties prenantes.

Un certain nombre d'activités sont mises en œuvre régulièrement depuis plusieurs années déjà pour l'animation du SNIS et l'encadrement des parties prenantes. On a la tenue régulière des sessions ordinaires du CNS, le suivi annuel de la SNDs ou encore la célébration du mois de la statistique. Plusieurs outils de normalisation statistique ont été régulièrement élaborés. Le système s'est actuellement engagé dans la mise en place d'une démarche qualité, dont le premier document, le Cadre National d'Assurance Qualité a été élaboré, et le document des lignes directrices pour les recensements et enquêtes sont en cours d'élaboration. Les instances de coordination de l'activité statistique ont donc été assez actives, cependant les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous, car les parties prenantes ne sont pas pour la plupart assez intégrées au système.

En effet, il a été constaté des difficultés dans le fonctionnement du SNIS :

- Une faible utilisation des chiffres à des fins d’élaboration, de suivi et d’évaluation des stratégies et politiques de développement ;
- Des faiblesses dans l’identification des besoins (la demande) en statistique, et donc dans la gestion des indicateurs ;
- La faiblesse des financements nationaux consacrés au développement de la statistique ;
- Une couverture statistique insuffisante au niveau national, bien que la production statistique soit en nette progression ces dernières années.

Ces difficultés peuvent être expliquées par 3 raisons :

- Un intérêt pas assez marqué de la part des responsables des départements ministériels et des autres administrations productrices du SNIS envers la statistique du fait d’une perception incorrecte du rôle et de l’importance de cette dernière ;
- Un défaut d’encadrement des unités statistique des structures productrices du SNIS par les instances de coordination, qui se traduit par une compréhension maladroite, sinon une absence de compréhension du rôle des responsables de ces unités au sein de leur administration et au sein du SNIS ;
- Dans une certaine mesure, on pourrait citer le fait que les textes législatifs et réglementaires en vigueur ne définissent pas clairement le SNIS, ainsi que sa composition. Ceci pourrait expliquer un désintérêt des responsables de certaines structures vis-à-vis des activités de ce dernier, car il n’y a pas de cadre formel qui les lie.

Il a été constaté que les instances de coordination ont été assez actives. Cependant, les efforts ont été menés sur des activités techniques, engageant les outils de normalisation pour l’essentiel, les sessions du CNS étant assez formelles pour permettre des débats denses. Le principal constat est que les parties prenantes n’ont pas été préparées pour leur participation effective au SNIS depuis l’approche intégrée matérialisée par la SNDS. Ce qui expliquerait que les efforts des instances de coordination n’aient pas encore trouvé un écho favorable auprès des différentes parties prenantes. Il serait donc nécessaire de prendre en compte cet enseignement pour un meilleur fonctionnement du SNIS.

4.2 Axe 2 : renforcement des capacités humaines, matérielles, technologiques et financières

<i>Objectif stratégique 1 : Disposer des ressources humaines compétentes, motivées et en nombre suffisant</i>

L'évaluation régulière de la SNDS révèle clairement l'insuffisance criarde des ressources humaines qualifiées dans le Système et cette question est abordée pratiquement lors de toutes les sessions du CNS. Les entretiens menés pour la présente évaluation ont révélé que toutes les administrations de l'échantillon ont besoin de personnels statisticiens/démographes. Il est même des administrations qui ne disposent d'aucun personnel statisticien/démographe.

Objectif stratégique 2 : Améliorer le cadre de travail et mettre à niveau les outils de travail

La provision des unités statistique en matériels de bureau et en matériel informatique varie d'une administration à l'autre, et est gérée par le budget de fonctionnement. Le Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (PARFIP) de l'Union Européenne a fourni à plusieurs administrations des matériels informatiques. Pour certaines administrations ayant pu programmer des projets à caractère statistique, des composantes étaient relatives à la provision de matériels informatiques. L'exploitation des données collectées révèle que l'ensemble des unités statistiques disposent d'au moins un ordinateur. Cependant, 65% des administrations estiment avoir besoin d'ordinateurs supplémentaires. Une proportion d'environ 7 administrations sur 10 est connectée au réseau internet.

En ce qui concerne les ressources financières, plusieurs unités statistiques des administrations productrices éprouvent des difficultés à mobiliser des ressources suffisantes pour leurs activités.

4.3 Axe 3 : amélioration de la couverture et la qualité de la production statistique

Objectif stratégique : Assurer la couverture et qualité de la production statistique

Un système statistique est jugé ultimement à travers sa capacité à couvrir des besoins en informations du plus grand nombre de domaine de fonctionnement du gouvernement. L'INS est sensé centraliser toutes les productions statistiques du SNIS afin de pouvoir assurer cette vitrine du Cameroun pour ce qui concerne les renseignements économiques, démographiques, sanitaires, financiers, éducatifs, environnementaux et sociaux-culturels.

A l'heure actuelle, la Page Nationale Récapitulative des données, disponible à l'adresse <http://nso.cameroon.opendataforafrica.org/xkrccb/national-summary-data-page>, représente l'effort de centralisation de l'information statistique produite au sein du SNIS. Elle peut être visitée pour obtenir un ensemble de données. Pour les besoins de la présente évaluation, l'état de la couverture des besoins en informations statistiques suivant les différents domaines d'information statistique est présenté dans le tableau de la page suivante.

Au total, 30 domaines d'information statistique ont été retenus pour le SNIS. Sur les 30 domaines retenus, 6 ne disposent pas encore de statistiques compilées, traitées et diffusées. En général, les statistiques démographiques, sociales et sanitaires disponibles portent sur une période de référence passée depuis au moins 2 années. Les statistiques économiques et financières disponibles sont plus actuelles.

Tableau : Couverture des domaines d'information statistique par le SNIS

Domaine d'information statistique	Statistiques/ Informations produites	Année / Période de dernière publication	Année / Période de référence de la dernière publication	Structure / Administration responsable
Recensement de population	Etat et Structure de la population	2010	2005	BUCREP
	Scolarisation-Instruction, alphabétisation	2010	2005	BUCREP
	Activités économiques de la population	2010	2005	BUCREP
	Caractéristiques socio-démographiques des ménages ordinaires	2010	2005	BUCREP
	Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations	2010	2005	BUCREP
	Etat matrimonial et nuptialité	2010	2005	BUCREP
	Natalité et fécondité	2010	2005	BUCREP
	Mortalité	2010	2005	BUCREP
	Mouvements migratoires	2010	2005	BUCREP
	Situation sociale et économique des enfants et des jeunes	2010	2005	BUCREP
	Situation socioéconomique de la femme	2010	2005	BUCREP
	Situation socioéconomique des personnes âgées	2010	2005	BUCREP
	Situation économique des personnes vivant avec un handicap	2010	2005	BUCREP
	Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie	2010	2005	BUCREP
	Projections démographiques (RGPH 3)	2010	2005 - 2015	BUCREP
	Mortalité des enfants (MICS 5)	2015	2014	INS

Domaine d'information statistique	Statistiques/ Informations produites	Année / Période de dernière publication	Année / Période de référence de la dernière publication	Structure / Administration responsable
Statistiques démographiques	Alphabétisation et éducation (MICS 5)	2015	2014	INS
	Nuptialité (EDS-MICS 2011)	2012	2011	INS
	Fécondité (EDS-MICS 2011)	2012	2011	INS
	Planification familiale (EDS-MICS 2011)	2012	2011	INS
	Mortalité des enfants (EDS-MICS 2011)	2012	2011	INS
	Mortalité adulte et mortalité maternelle (EDS-MICS 2011)	2012	2011	INS
	Handicap (EDS-MICS 2011)	2012	2011	INS
Comptes nationaux	Comptes nationaux définitifs	2018	2016	INS
	Comptes nationaux provisoires	2018	2017	INS
	Comptes nationaux trimestriels	3e Trimestre 2018	2e Trimestre 2018	INS
Finances publiques	Budget de l'Etat (loi des finances 2018)	2017	2018	Assemblée Nationale
	Exécution du budget de l'Etat (loi de règlement 2016)	2017	2016	Assemblée Nationale
	Statistiques des finances publiques (TABOR)	15 octobre 2018	Aout 2018	MINFI
Balance des paiements	Balance des paiements globale	2017	2016	MINFI
	Balance des paiements sectorielles	Septembre 2018	Juillet 2018	MINFI
	Balance des paiements bilatéraux	Septembre 2018	Juillet 2018	MINFI
	Position Extérieure globale	2017	2016	MINFI

Domaine d'information statistique	Statistiques/ Informations produites	Année / Période de dernière publication	Année / Période de référence de la dernière publication	Structure / Administration responsable
Statistiques des prix	Indice des prix, inflation	2018	2017	INS
	Indice des prix, inflation		Premier semestre 2018	INS
	Indice des prix, inflation		Premier trimestre 2018	INS
Statistiques monétaires et financières	Statistiques monétaires		2016	BEAC
Statistiques du commerce extérieur	Balance commerciale, exportations, importations	2018	2017	INS
	Balance commerciale, exportations, importations	2018	Premier trimestre 2018	INS
Statistiques du commerce	Prix mensuel des produits alimentaires Prix mensuel des matières premières	Octobre 2018	2016, 2017, 2018	MINCOMMERCE
	Données sur les infrastructures marchandes (hypermarchés, supermarchés, superettes, brocantes, stations-services, poissonneries, quincailleries, les marchés)	2017	2015, 2016, 2017	MINCOMMERCE
	Données sur la représentativité des produits made in Cameroon dans les grandes surfaces commerciales			
	Données sur l'assainissement du marché intérieur (les opérations de contrôles et de répression de fraudes, les infractions constatées lors des transactions commerciales)			
	Données sur la métrologie légale et l'équité dans les transactions commerciales			
	Statistiques sur les associations de protection des droits de consommateurs			

Domaine d'information statistique	Statistiques/ Informations produites	Année / Période de dernière publication	Année / Période de référence de la dernière publication	Structure / Administration responsable
Statistiques sur la dette	Note de conjoncture trimestrielle de la dette publique du Cameroun	15/09/2017	2ème trimestre 2017	CAA
Statistiques sur l'emploi	Indicateurs relatifs à l'emploi, la formation, l'orientation et l'insertion professionnelle	Pas encore validé	2015 - 2017	MINEFOP
	Indicateurs du marché de l'emploi (EESI 2)	2012	2010	INS
Statistiques sur les revenus et les dépenses des ménages	Statistiques sur les dépenses des ménages (ECAM 4)	2014	2016	INS
Statistiques de l'éducation et de la formation	Statistiques niveau secondaire (Annuaire statistique)	2017	Année scolaire 2015/2016	MINESEC
Statistiques du logement				
Statistiques du travail				
Statistiques de sécurité sociale	Immatriculation des travailleurs (assujettis), Recouvrement des cotisations sociales, Prestations sociales	2017	2017	CNPS
Statistiques sur la santé	VIH/SIDA et comportements sexuels (MICS 5)	2015	2014	INS
	Consommation de tabac et d'alcool (MICS 5)	2015	2014	INS
	Nutrition (MICS 5)	2015	2014	INS
	Santé de l'enfant (MICS 5)	2015	2014	INS
	Eau et assainissement (MICS 5)	2015	2014	INS
	Santé de la reproduction (MICS 5)	2015	2014	INS

Domaine d'information statistique	Statistiques/ Informations produites	Année / Période de dernière publication	Année / Période de référence de la dernière publication	Structure / Administration responsable
Statistiques sur le genre	Données statistiques des indicateurs sensibles au genre, à la famille et aux enfants (Annuaire statistique)	2017	2015	MINPROFF
Statistiques de l'agriculture	BILAN ALIMENTAIRE	2018	2011-2015	MINADER (DESA)
	NOTE DE CONJONCTURE	2018	Premier et second semestre 2017	MINADER (DESA)
	FLASH	2018	2018	MINADER (DESA)
	INFO PRIX	2013	2013	MINADER (DESA)
	ECHANGES TRANSFRONTALIERS	2012	2012	MINADER (DESA)
	CFSVA	2017	2017	MINADER (DESA)
	ENQUETE AGRICOLE ANNUELLE	2012	2011	MINADER (DESA)
	AGRISTAT	2012	2011	MINADER (DESA)
Statistiques des télécommunication	Offre et demande des services de télécommunications et TIC	2018	2016	MINPOSTEL
	Accès et l'utilisation du téléphone et d'internet	2018	2016	MINPOSTEL
	Cybercriminalité	2018	2016	MINPOSTEL
	Contribution du secteur à l'économie	2018	2016	MINPOSTEL
Statistiques de l'élevage, sylviculture et des pêches	Annuaire statistique du sous-secteur EPIA	/// /// ///	2013,2014,2015,2016	MINEPIA
	Recueil des statistiques sur la production de viande bovine, de viande de volaille, de lait et de miel	2017	2016	MINEPIA

Domaine d'information statistique	Statistiques/ Informations produites	Année / Période de dernière publication	Année / Période de référence de la dernière publication	Structure / Administration responsable
Statistiques sur les forêts et la faune	Indicateurs de la stratégie du sous-secteur forêts et faune par programme (Secteur forestier et faunique du Cameroun "Faits et chiffres")	2017	2017	MINFOF
Statistiques industrielles	Répertoire et démographie des entreprises	2018	2016	INS
	Concurrente et commerce électronique dans les entreprises	2018	2017	INS
	Données économiques sur le secteur productif	2018	2017	INS
	Banque des données économiques et financières des entreprises	2017	2014	INS
	Principaux résultats du Recensement Général des Entreprises	2018	2016	INS
Statistiques de l'énergie	Flux énergétiques, bilan énergétique, émissions de Gaz à Effet de Serre liées à l'activité énergétique (Bilan énergétique)	2018	2006 – 2015	MINEE
	Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie	2018	2015	MINEE
Statistiques des transports	Statistiques sur le transport aérien ; le transport maritime, transport ferroviaire, transport routier (TRANSTAT)	2018	2016	MINT
Statistiques météorologiques	Moyenne de pluviométrie, de la température et la vitesse du vent, nombre d'équipements météorologiques installés et fonctionnels	2014		MINT

Domaine d'information statistique	Statistiques/ Informations produites	Année / Période de dernière publication	Année / Période de référence de la dernière publication	Structure / Administration responsable
Statistiques du tourisme	Carte des établissements de tourisme et des loisirs, fréquentations hôtelières, Arrivées des touristes, Indicateurs de la demande touristique (Annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs)	2017	2015-2017	MINTOUL
Statistiques sur la science, la technologie et les brevets				
Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement	Atlas des statistiques de l'environnement	2016	Toute information disponible	INS
Autres statistiques sociales	Protection de l'enfance et violence à l'égard des femmes (MICS 5)	2015	2014	INS
	Participation de la femme au développement (MICS 5)	2015	2014	INS
	Développement du jeune enfant (MICS 5)	2015	2014	INS
Gouvernance, paix et sécurité	Statistiques sur la gouvernance, paix et sécurité	2016	2014	INS

4.4 Axe 4 : Amélioration de l'archivage, la diffusion et l'utilisation des données

Objectif stratégique : Améliorer la diffusion, l'archivage et la communication de l'information statistique

Comme cela a été dit plus haut, la Page Nationale Récapitulative des Données (PNRD) est la plateforme qui regroupe actuellement le plus grand nombre d'informations statistiques produites par le SNIS. Elle a été mise en place en 2017, dans le cadre de la participation au Système Général de Diffusion de Données Amélioré (SGDD-a). Seulement, les statistiques qui y sont présentées ne représentent pas l'ensemble des statistiques produites. Il pourrait être utile de disposer d'une plateforme pour le SNIS pour la diffusion de toutes les statistiques produites.

Les activités d'archivage des métadonnées des opérations réalisées par le SSN à travers la plateforme des archives nationales (ANADOC) se sont tenues régulièrement ces dernières années, mettant à la disposition des utilisateurs un nombre de plus en plus croissants d'informations autour des informations produites. Jusqu'ici, ces activités se sont limitées à un nombre restreint d'administrations, et des efforts devraient être consentis pour archiver toutes les productions du SNIS. Une étude d'évaluation pourrait être envisagée à cette fin.

Il a été démontré plus haut que plusieurs projets à caractère statistique ne disposaient pas de financements pour la diffusion, raison pour laquelle le public en général n'avait pas d'information sur ces productions. Les budgets pour la diffusion devraient donc être systématisés.

Le discours pour la mise en place des systèmes d'information statistique est passé auprès d'un bon nombre d'administrations. Le défi demeure dans le financement pérenne du fonctionnement de ces systèmes pour une production régulière des statistiques de source administrative. Toutefois, il demeure quelques administrations qui doivent encore mettre en place leur système d'information.

4.5 Axe 5 : Développement de la recherche appliquée et renforcement de la coopération

Objectif spécifique : Développer la recherche appliquée et renforcer la coopération

La recherche appliquée n'a pas encore pris corps. Jusqu'ici, les méthodes utilisées dans la production statistiques sont issues des recommandations internationales, et très souvent avec

l'appui des partenaires. Avec les besoins de production des indicateurs de suivi des ODD, pour lesquels pour certains les méthodes sont encore à développer, ou encore les besoins de production des indicateurs relatifs à l'environnement, il est grand temps de faire fonctionner l'unité de recherche appliquée du SNIS.

La coopération entre les membres du SNIS s'est matérialisée ces dernières années principalement par des conventions d'assistance technique entre l'INS et certaines administrations publiques. Il reste à encourager la collaboration entre les autres structures productrices dans le cadre d'une gestion du SNIS par secteur.

Le SNIS a toujours entretenu de bonnes relations avec plusieurs partenaires techniques et financiers, que ce soit pour l'assistance technique ou le financement des activités statistiques. Le système statistique camerounais est lié internationalement de par son appartenance à diverses organisations internationales et de ce fait, bénéficie de l'expertise statistique de ces structures. On peut citer :

- L'Organisation des Nations Unies (ONU) avec ses Commissions Statistiques internationale (COMSTAT) ou régionale (ComStat-Afrique) ;
- Les différentes agences de l'ONU finançant les opérations statistiques dans leurs différents domaines de compétence (UNFPA, UNICEF, UNESCO, PNUD...)
- La Banque mondiale, notamment dans l'accompagnement dans l'établissement du profil de pauvreté monétaire ;
- Le Fonds Monétaire International ayant fourni les normes de diffusion (le Cameroun s'est engagé à participer au SGDD en 1998 et a adhéré au SGDD-a en 2016, dans l'idée de souscrire à la NSDD) et le Cadre d'Evaluation de la Qualité des Données (CEQD) ;
- L'Union Africaine (UA) promotrice de la Charte Africaine de la Statistique à laquelle le Cameroun a adhéré en 2016 ;
- La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), bien que sa Commission statistique n'ait qu'une existence formelle pour l'instant ;
- L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), fondamental car à la fois purement africain et totalement consacré à la statistique ;
- La Banque Africaine de Développement (BAD) qui octroie régulièrement des financements pour le développement de l'activité statistique.
- L'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), dont la commission statistique existe depuis 2000.

Le SNIS bénéficie des appuis techniques et financiers d'autres organisations régionales dans

le cadre de l'aide au développement. C'est le cas avec l'Union Européenne, grand partenaire financier du système ces dix dernières années tout d'abord à travers le Programme pour l'Amélioration de la Gouvernance et de la Transparence dans la gestion des finances publiques (PAGT), et ensuite à travers la Composante Appui au Système Statistique du Programme d'Appui à la Réformes des Finances Publiques (PARFIP).

Le SNIS a bénéficié des appuis techniques dans le cadre de la coopération bilatérale avec des structures mondialement reconnues en matière statistique, dont les plus importants sont l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) de France, Statistics Canada (STATCAN), Monitoring and Evaluation to Assess and Use Results Demographic and Health Surveys Project (MEASURE DHS), US Census Bureau...

Enfin le Partenariat Statistique au service du Développement au 21^e siècle (PARIS21) n'a cessé d'apporter des soutiens techniques et financiers importants pour le développement de l'activité statistique.

5. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

L'évolution rapide de l'environnement statistique ces dernières années a apporté un challenge supplémentaire au système statistique national qui faisait déjà face à un certain nombre d'obstacles. Aussi, il est primordial d'identifier l'ensemble de ces difficultés, qu'il faudrait par la suite adresser de façon complète afin de permettre au système de pouvoir répondre aux attentes de sources diverses. Il convient cependant de rappeler que ces difficultés ne se posent pas avec la même gravité dans toutes les administrations, les niveaux de développement des unités statistiques étant différents. Il conviendrait donc de distinguer ces niveaux de développement dans l'adressage de ces difficultés.

5.1 Difficultés rencontrées

a. *Coordination et gouvernance statistiques*

La récurrence de certaines difficultés auxquelles font face plusieurs administrations, couplées aux résultats des entretiens effectués dans le cadre de la présente évaluation ont amené à un constat clair : une mauvaise compréhension de ce que devrait être le fonctionnement du SNIS par les responsables des administrations publiques, et aussi par les responsables des unités statistiques de ces administrations. Pour certaines administrations, les responsables des unités statistiques ne maîtrisent pas leur rôle au sein du SNIS, de même que les attentes de ce dernier. Par ricochet, il n'est pas accordé à la SNDS l'importance stratégique qu'elle devait

revêtir. La SNDS n'est perçue que comme une activité de l'INS à laquelle ces responsables sont conviés de temps à autre. Il est utile de rappeler ici que le SNIS est de type décentralisé, toute chose qui confère la responsabilité de l'activité statistique dans les administrations sectorielles à leurs propres unités statistiques.

Si la nature décentralisée du système statistique responsabilise les unités des administrations sectorielles dans la gestion de leurs statistiques spécifiques, elle donne une importante mission de coordination de l'ensemble du système à l'INS. En effet, l'INS est doublement interpellé en matière de coordination statistique : d'abord la coordination institutionnelle confiée au CNS (dont l'INS assure le secrétariat technique) par le décret d'application de la loi statistique en vigueur, ensuite la coordination technique conférée par le décret de création de l'INS de 2001.

A l'observation, la coordination statistique tarde à prendre corps. En effet, les activités phares de coordination statistique sont la tenue régulière des sessions annuelles du CNS et l'élaboration annuelle du rapport de suivi de la mise en œuvre de la SNDS. La récurrence des difficultés dans la coordination témoigne d'un défaut d'encadrement des unités statistiques, principaux points focaux du SNIS. Il faut dire que cet accompagnement n'a pas été pris en compte lors de l'instauration de la SNDS, dont la gestion du changement n'a pas été un des points forts. Il est donc de la responsabilité de l'INS d'encadrer les unités statistiques des administrations publiques pour un fonctionnement efficace.

Au-delà de cet aspect opérationnel d'encadrement, les responsables des unités statistiques lors des entretiens ont également sollicité du CNS une plus grande présence au sein de la sphère gouvernementale, à l'effet d'amener les responsables des administrations publiques à intégrer l'importance de l'activité statistique dans le mode actuel de gestion publique, et par suite à y consacrer des financements conséquents.

Par ailleurs, le diagnostic préliminaire à l'élaboration du Cadre National d'Assurance Qualité a constaté que toutes les parties prenantes du SNIS n'étaient pas adéquatement prises en compte, ce qui avait pour corolaire une dilution de l'importance de la fonction statistique au sein du grand public, ainsi qu'une faible utilisation des données produites. Bien que dans les faits les principaux intervenants soient connus (les administrations et les institutions publiques, les entreprises, la société civile et le grand public pouvant être rangés en producteurs, fournisseurs et utilisateurs), il n'existe pas au sein du SNIS un cadre d'échanges avec les parties prenantes autres que les administrations publiques. Ils sont impliqués à différents niveaux, et leurs rôles sont définis ponctuellement lors des opérations auxquelles ils participent. Il n'existe cependant pas de directives quant à l'association des différents

intervenants lors de la conception ou de l'implémentation des opérations statistiques. Cela se limite généralement aux structures gouvernementales et aux partenaires qui participent au financement des opérations. Un fonctionnement optimal du SNIS est tributaire de l'inclusion effective de toutes les catégories de parties prenantes.

b. Gestion des ressources

Les ressources humaines techniques qualifiées sont en quantité insuffisantes pour la production statistique actuelle et projetée de toutes les structures productrices du SNIS. L'étude sur les besoins en renforcement des capacités fera un point complet. A l'heure actuelle, l'INS s'efforce à combler ce manque en fournissant de l'assistance technique aux administrations productrices ayant besoins dans le cadre de conventions et contrats d'assistance technique.

Les différents exercices de suivi de la SNDS ont enregistré les difficultés des unités statistiques des administrations productrices dans la mobilisation des ressources pour leurs activités. Deux causes à cette situation ont été identifiées : le faible intérêt accordé à la statistique par les responsables des administrations, et l'imparfaite perception du rôle des unités statistiques par les responsables en charge. Une réorganisation du SNIS qui donnera une priorité à l'encadrement de ces responsables pourrait apporter un début de solution.

c. Système d'information, diffusion et archivage

Il existe des unités statistiques qui avec les ressources infimes qu'elles reçoivent de leurs administrations, réussissent à compiler un ensemble de chiffres et ainsi décrire certaines situations pertinentes pour la gestion de leur domaine. Il se pose alors le problème de diffusion de ces produits, qui sont le plus souvent appréciés par les mêmes responsables des administrations, qui n'avaient pas au départ accordé conséquemment de ressources pour l'activité statistique. Car en effet, la modicité des ressources ne permet aucune activité de diffusion. Il est également plusieurs projets statistiques pour lesquels des ressources ne sont pas prévues pour les activités d'archivage et de diffusion. L'INS a entrepris depuis quelques années déjà des renforcements de capacités des personnels des unités en charge de la statistique des administrations publiques, et par la même occasion centralisé les archives de plusieurs projets statistiques du SNIS. Toutefois, la couverture n'est pas encore complète.

Par ailleurs, plusieurs administrations ont mis sur pied l'architecture de leur système d'information statistique, certaines avec leurs propres ressources, d'autres avec l'appui des partenaires. Pour un bon nombre d'administrations, la mise sur pied de cette architecture allait de pair avec la première édition de l'annuaire statistique, principal output du système

d'information. Seulement, il se pose un problème de pérennité de la production de cet annuaire, car assez souvent, lors des années suivantes, il n'est plus consacré des ressources pour alimenter le système afin qu'il fournisse ses outputs. Au demeurant, il existe encore des administrations qui ne disposent pas de système statistique.

d. Récapitulatif des difficultés

Les difficultés auxquelles le SNIS fait face à date peuvent être résumées ainsi :

iv) Coordination et gouvernance statistiques

- Imparfaite perception du rôle de la fonction statistique par certains responsables des administrations publiques en particulier, et par le grand public en général ;
- Imparfaite perception du rôle des unités statistiques du SNIS par les personnes en charge ;
- Défaut d'encadrement adéquat des unités statistiques du SNIS par les structures de coordination statistique ;
- Textes législatifs et réglementaires relatifs à la statistique obsolètes ;
- Implication insuffisante des parties prenantes aux activités du SNIS.

v) Gestion des ressources

- Insuffisance des ressources financières pour les activités du SNIS ;
- Ressources pour les activités statistiques non sécurisées ;
- Retard dans la mise à disposition des fonds ;
- Insuffisance des ressources humaines techniques qualifiées pour l'ensemble du SNIS ;

vi) Système d'information, archivage et diffusion

- Absence de système d'information statistique ;
- Fonctionnement des systèmes d'information non budgétisé ;
- Activités d'archivage et de diffusion non budgétisées ;

5.2 Recommandations

Gérard CHENAIS³, lorsqu'il énumère les résultats attendus d'un système statistique par la communauté nationale cite en premier : *Mettre la statistique publique au service des politiques nationales, et donc de la lutte contre la pauvreté pour de nombreux pays en développement*. De façon plus explicite :

- Faire connaître l'importance et les conditions d'utilisation de l'information statistique pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces politiques ;

³ Description globale d'un système statistique national : proposition de cadre générique

- S’assurer que les données statistiques déjà disponibles sont pleinement utilisées ;
- Contribuer à la définition d’indicateurs statistiques utiles, pertinents et mesurables ;
- Dans le cas des pays en développement, articuler le développement de la statistique avec les politiques de lutte contre la pauvreté et de développement dont elle est l’une des ressources majeures pour la prise de décisions efficaces.

Bien que ces actions soient orientées vers les gestionnaires publics, leur implémentation relève de la responsabilité des entités en charge de la coordination du système statistique. Toutes les parties prenantes, et en particulier les responsables de l’activité statistique au niveau national ainsi que les premiers utilisateurs, à savoir les gestionnaires publics, doivent être impliquées pour mener le SSN à atteindre les résultats qui sont attendus de lui.

Afin de résoudre les difficultés identifiées dans le fonctionnement du système statistique camerounais, il est nécessaire de prendre un ensemble de mesures pour permettre à la statistique de remplir effectivement son rôle à l’échelle nationale. Ces mesures seraient portées par le CNS, organe consultatif du Gouvernement en matière de statistique.

v. *Suivre la procédure d’adoption des textes législatifs et réglementaires sur la statistique*

En plus d’arrimer la loi statistique aux évolutions de l’environnement depuis l’adoption de celle en cours, il est attendu entre autres choses la définition de la notion de Système National d’Information Statistique. Cette dernière fournirait un outil légal aux instances de coordination du SNIS pour interpeller toutes les parties prenantes, les administrations publiques en particulier en tant que producteurs d’informations, dans le cadre du fonctionnement du SNIS, à l’effet d’attirer leur attention sur les attentes vis-à-vis d’elles, notamment en ce qui concerne le financement des projets à caractère statistique.

vi. *Densifier le plaidoyer et la communication pour la statistique en direction des gestionnaires publics et en direction du public en général :*

Cela a été constaté pendant les derniers exercices de suivi de la SNDS, la faible culture statistique constatée au sein du grand public en général, et chez les décideurs publics en particulier était un grand frein au développement du système statistique. Il convient pour y faire face de concevoir une stratégie de sensibilisation avec deux cibles : le grand public et les décideurs.

Les travaux d’élaboration du CNAQ ont prescrit de gérer efficacement les relations avec les différentes parties prenantes. Des politiques de gestions des différentes parties prenantes pourraient être élaborées, se rapportant à la gestion du système statistique et la mise en œuvre

des opérations. Toutefois de façon opérationnelle, des actions à l'endroit du grand public pourraient être inscrites lors de la célébration du mois de la statistique. Il pourrait s'agir de cibler des parties prenantes spécifiques : médias, société civile, secteur privé, communauté universitaire... Il s'agira pour chaque type de partie prenante de développer un contenu de sensibilisation pour distiller la culture statistique, les permettre de participer au SSN, et ainsi augmenter l'utilisation des statistiques. Plus les statistiques sont utilisées, plus elles sont demandées, plus elles sont financées et plus l'activité statistique se porte bien.

Pour les décideurs, la sensibilisation doit commencer par le haut, c'est-à-dire les responsables des départements ministériels. Le président du CNS, ministre en charge de la statistique, pourrait susciter une session du Conseil de cabinet, afin de partager avec ses collègues l'importance de l'utilisation de l'information statistique pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques. Il sera également important lors de cette session d'élaborer sur la nature décentralisée du système statistique, ainsi que les implications pour chaque administration. Enfin, il sera utile de présenter la démarche SNDS dans lequel le système statistique s'est engagé, et requérir que chaque administration s'y conforme et y participe activement. Les administrations seront rassurées de la disponibilité du CNS à leur fournir l'accompagnement nécessaire, que ce soit dans l'identification des besoins statistiques réels, ou alors pour la production des informations nécessaires pour le pilotage de leurs politiques. L'INS pourra préparer les différents dossiers de cette session.

A la suite de cette session du Conseil de cabinet, des activités de sensibilisation pourraient être organisées en cascade à l'endroit des SG, des Directeurs et chargés de programmes avec les mêmes objectifs, avec un contenu un peu plus opérationnel. Ces activités pourraient être confiées à l'INS.

vii. ***Organiser l'encadrement des unités statistiques des administrations publiques pour leur participation effective au SNIS***

Il s'agit ici d'expliquer aux responsables de ces unités ce qu'est le SNIS, son fonctionnement, et ses attentes vis-à-vis d'eux. Ce renforcement des capacités devrait permettre à ces responsables de prendre des actions pour apporter le support stratégique nécessaire dans leur domaine, et ne plus être cantonnés à des compilations des chiffres que les autres unités veulent bien leur transmettre. Un premier effet de ce renforcement de capacités serait la production d'un document de centralisation de la demande statistique pour toutes les structures productrices du SNIS. Un tel document serait en réalité la principale source d'élaboration d'un programme statistique réaliste et efficace, devant soutenir la gestion stratégique gouvernementale.

Au regard de la multitude des administrations publiques et de la nature décentralisée du SSN, il sera important d'adopter une organisation solide et efficace pour accompagner toutes les administrations tout d'abord dans l'identification des besoins en informations statistiques afin d'identifier correctement le programme statistique du système, et ensuite dans la production de ces informations. Il sera utile de procéder à un regroupement de ces administrations par secteur selon la nomenclature officielle (Gouvernance, Infrastructures, Industries et services, Rural, Social, Education, Santé), et la coordination de la statistique nationale pourrait être organisée autour de ces secteurs. Au sein de l'INS qui a une grande responsabilité dans la coordination du système statistique, il pourrait être institué une petite unité chargée de la coordination de chaque secteur, privilégiant une optique de spécialisation. Ces unités apporteront l'accompagnement lors de l'identification des besoins et donc du programme statistique au niveau du secteur, et seront chargées du suivi de la production des statistiques du secteur. Elles assureront la communication nécessaire avec les différentes administrations en tant qu'utilisateur, producteur et fournisseur de données, mais également avec les autres parties prenantes. Elles rendront également compte de l'état de chaque secteur lors du suivi de la SNDS. Cette approche présente l'avantage d'une demande unique au sein d'un même secteur, ce qui diminue les risques de doublons. Elle donne également la possibilité de mutualiser les moyens au sein d'un secteur dans la production statistique qui est assez onéreuse.

viii. Instaurer la notion de veille statistique ;

La veille statistique est la dimension qui permettra au système de se maintenir à jour vis-à-vis des engagements statistiques induits par les initiatives de développement du gouvernement, ainsi que par les développements de la statistique officielle aussi bien au niveau international qu'au niveau interne. Il a été observé que les développements internationaux s'intégraient plus au système que les besoins internes. La veille statistique devra donc veiller particulièrement à la prise en compte effective des besoins internes. La responsabilité de cette fonction pourrait être confiée aux unités de coordination sectorielle définies plus haut.

Une situation de référence devra être établie à partir des documents de centralisation de la demande statistique mentionnés un peu plus haut, l'objectif étant d'identifier tous les cadres existants intégrant une dimension statistique. On peut citer au niveau interne le DSCE, les différentes stratégies sectorielles et ministérielles, les programmes ministériels, initiatives pour lesquelles des difficultés ont été répertoriées dans la gestion des indicateurs de suivi et d'évaluation. Au niveau international, il conviendra d'interroger la prise en compte des développements internationaux de la statistique : les principes fondamentaux de la statistique

officielle, la Charte Africaine de la Statistique, la Stratégie pour l’Harmonisation des Statistiques en Afrique. Cette prise en compte devra intégrer et engager toutes les parties prenantes du SSN, et non se limiter aux responsables du système comme cela se fait actuellement. Par ailleurs, il sera nécessaire de s’assurer que le suivi des initiatives internationales de développement est adressé par le système, notamment les agendas globaux tels que les ODD, mais également les questions spécifiques liées à l’environnement, la gouvernance, la paix et la sécurité... Ces questions seront ensuite intégrées au programme statistique.

Le travail de veille consistera ensuite à scruter minutieusement au jour le jour l’activité du Gouvernement, pour identifier les enjeux statistiques dans toutes les initiatives de développement. Ces questions seront ensuite traitées et exploitées afin d’identifier la demande en informations induite et intégrer cette demande au programme statistique. La fonction de veille gardera également un œil attentif sur les initiatives internationales de développement pour assurer le même travail. Les initiatives relatives au développement de la statistique publique doivent être traitées différemment. Elles doivent faire l’objet de réflexion au niveau des plus hauts responsables chargés de l’activité statistique, notamment le CNS, et elles doivent être étendues à l’ensemble de parties prenantes par le biais de la coordination statistique, afin de faciliter l’appropriation des principes par l’ensemble du SSN.

L’objet de l’unité de veille est d’anticiper sur toutes les actions à mener pour permettre la réussite des initiatives comportant un aspect statistique.

5.3 Le plan d’actions

La SNDS a toujours fait l’objet d’un suivi annuel, ainsi que des évaluations à différentes phases. Mais jusqu’ici, des mesures correctives pour adresser les difficultés dans la mise en œuvre n’ont pas été prises. Au regard des défis toujours croissants auxquels fait face le SNIS, il est urgent après l’évaluation à mi-parcours de la SNDS, d’organiser toutes les structures du SNIS dans l’idée d’en évaluer effectivement les besoins en informations dans un premier temps, puis dans un second temps d’assurer la couverture la plus large possible de ces besoins. L’idée du plan d’actions est de mettre en œuvre des actions concrètes devant avoir un impact rapide sur le développement de l’activité statistique nationale. L’accent sera donc mis sur des actions opérationnelles ne nécessitant pas des contraintes institutionnelles lourdes, c’est-à-dire celles pouvant être mises en œuvre immédiatement. De façon opérationnelle, il s’agira d’organiser le suivi de la SNDS à partir du prochain exercice, de manière à répondre aux mêmes objectifs, tout en adressant les difficultés.

5.3.1 Objectifs

L'objectif global de ce plan d'action est de réaménager le SNIS pour en améliorer l'efficacité, afin de mieux accompagner le Gouvernement dans le suivi de stratégies, politiques et programmes de développement. De façon spécifique, il sera question de :

- Organiser les structures du SNIS pour l'évaluation des besoins en informations statistiques par administration, puis par secteur ;
 - + Sensibiliser les unités statistiques des administrations à l'importance de l'activité statistique, au fonctionnement du SNIS et aux attentes vis-à-vis d'elles dans ce cadre ;
 - + Sensibiliser les unités statistiques des administrations à la nécessité d'intégrer et de centraliser toutes les sources de la demande statistique ;
 - + Produire pour toutes les administrations du SNIS ainsi que pour tous les secteurs le document de centralisation des besoins statistiques, ainsi que le registre des indicateurs ;
- Elaborer le rapport de suivi de la SNDS 2 en 2019 qui devra situer l'ensemble des parties prenantes sur l'état de développement du SNIS, notamment à travers l'état de mise en œuvre des différentes activités retenues et le niveau d'atteinte des résultats fixés dans la stratégie ;
- Actualiser le programme statistique annuel pour la période 2020 – 2022 ;
- Produire et diffuser le calendrier de diffusion préalable du SNIS pour l'année 2020.

5.3.2 Méthodologie

Le plan d'actions proposé tient en 4 principaux points :

- La réorganisation du système ;
- Le renforcement des capacités des responsables des unités statistiques des administrations publiques ;
- La réunion de lancement du programme statistique annuel ;
- L'animation du système, le suivi de la SNDS et l'élaboration du rapport annuel de suivi, du prochain programme statistique annuel et du calendrier de diffusion préalable.

i. Réorganisation du système

Dans l'idée d'apporter une efficacité dans la coordination statistique comme préconisée dans le premier axe de la SNDS 2 ou encore dans la dimension gestion et coordination du SNIS du

CNAQ, il est proposé une organisation de la coordination statistique selon les 7 secteurs reconnus par la nomenclature gouvernementale, à savoir le secteur de la gouvernance, le secteur des services sociaux, le secteur des infrastructures, le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, le secteur des industries et services, le secteur rural et le secteur santé. Chaque secteur sera coordonné de façon opérationnelle par une petite équipe de responsables du département en charge de la coordination statistique de l'INS, avec un cahier des charges bien précis :

- Promouvoir, sensibiliser et faire le plaidoyer en faveur de la statistique dans leur secteur ;
- Assurer une communication permanente au sein du secteur avec les différentes parties prenantes dans le cadre du SNIS ;
- Accompagner les administrations de leur secteur dans leurs différentes interventions à caractère statistique, tout en tenant compte de la nature décentralisée du SNIS, ainsi que de la possibilité de mutualisation des efforts au sein d'un même secteur ;
- Identifier la demande totale de statistiques au sein de leur secteur et élaborer le registre des indicateurs ;
- Tenir à jour l'état de satisfaction des besoins statistiques de leur secteur ;
- Encourager l'appropriation de la démarche qualité au sein de toutes les administrations de leur secteur ;
- Assurer la veille statistique au sein de leur secteur (mettre à jour les besoins statistiques selon l'évolution du contexte, sonner l'alarme en cas de problème réel ou potentiel envisagé, ...).

Cette organisation présente plusieurs avantages à savoir :

- Une meilleure maîtrise des besoins statistiques et l'état de satisfaction de ces besoins pour l'ensemble du SNIS de par l'approche de spécialisation par secteur ;
- Une approche intégrée par secteur, donnant la possibilité de mutualiser les efforts dans la production statistique qui est assez onéreuse, mais également d'éviter des doublons ;
- Une meilleure communication et de meilleurs échanges avec toutes les parties prenantes ;
- Une base solide pour un système d'information pour le SNIS, facilitant et réduisant les coûts de la collecte des données pour les différents projets engageant le SNIS tout entier (Annuaire statistique, suivi de la SNDS, Rapport CRESS, suivi des ODD...).

Pour chaque tâche du cahier des charges décrit ci-dessus, des outils opérationnels seront élaborés afin de normaliser et d'assurer la cohérence des travaux dans les différents secteurs.

Ces outils seront validés et appropriés par les équipes de coordination avant la réunion de lancement du programme statistique annuel.

Au niveau de chaque secteur, chaque administration sera sollicitée pour la désignation d'un correspondant permanent dans le cadre de toutes les activités du SNIS. Ceci permettra de faciliter la communication et l'animation de ce dernier, mais aussi facilitera grandement la collecte des informations.

ii. Renforcement des capacités des responsables des unités statistiques des administrations publiques

Les unités en charge de l'activité statistique dans les administrations ont un grand rôle à jouer pour le développement du système. En effet, elles doivent accompagner leurs administrations respectives dans le suivi de toute initiative de développement, qu'elle soit interne ou externe. Seulement à l'heure actuelle, elles peinent à remplir convenablement cette fonction pour un grand nombre. Il est de la responsabilité du système statistique de les accompagner dans cet exercice. Il convient de renforcer les capacités des responsables de ces unités, dans l'idée de leur permettre de jouer efficacement leur rôle. Aussi, il sera organisé un séminaire de renforcement des capacités de ces responsables, regroupés par secteur. Ce séminaire se déroulera autour des thématiques suivantes :

- Les responsabilités des unités statistiques des administrations en tant qu'outil de suivi stratégique de leur administration ;
- Les responsabilités des unités statistiques des administrations au sein du SNIS ;
- Les différentes sources de demande statistique et la gestion des indicateurs ;
- La démarche qualité du SNIS ;
- Les outils de normalisation disponibles au sein du SNIS.

iii. Réunion de lancement du programme statistique annuel

La réunion de lancement du programme statistique annuel offre un cadre adéquat pour rappeler aux différentes parties prenantes les résultats atteints du fait de la mise en œuvre de la SNDS, mais également leurs engagements et responsabilités établis et consacrés par le programme statistique retenu pour l'année 2019, ainsi que par le plan d'actions pour le développement de l'activité statistique. L'objet de cette réunion est de rendre plus vivante la coordination et la gouvernance statistiques, dans l'idée de lever les goulots d'étranglement dans la production du SNIS. Cette réunion rentre donc en droite ligne de l'axe 1 de la SNDS2, mais également implémente le chapitre du CNAQ consacré à la coordination du SNIS, dont l'idéal est décrit par les trois (3) éléments suivants :

- L'activité statistique est efficacement coordonnée ;
- La SNDS est le cadre de référence pour la production des statistiques officielles ;
- La coopération entre les membres du SNIS est effective.

Toutes les parties prenantes prendront part à cette importante réunion qui marque un point important dans l'implémentation de la vision du SNIS. Etant donné son importance, cette réunion devrait être présidée par le Président du CNS.

Les participants à cette réunion seront issus des structures suivantes :

- a. **Administrations publiques** : CTSE-DSCE, MINFI, MINATD, MINJUSTICE, MINDDEVEL, PNDP, CVUC, BUCREP, BUNEC, INS, CNDHL, BEAC, MINEPAT, ANOR, MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINRESI, MINSANTE, MINADER, MINEPIA, MINEPDED, MINTSS, MINAS, MINEFOP, MINMIDT, MINTOUL, MINEE, MINT, MINPOSTEL, MINT, ART, CES (Conseil Economique et Social), MINPMEESA, MINPOSTEL, APME, SNI, CAA ;
- b. **Le parlement** : Assemblée Nationale, Sénat
- c. **Le secteur privé** : GICAM, ECAM
- d. **Les organisations de la société civile** : La ligue des consommateurs, Africa Development Interchange Network (ADIN), Réseau ADEN, International Centre for Environmental Education and Community Development (ICENEDEV)
- e. **Les médias** : CRTV, Canal2, Cameroun Tribune, Le messager.
- f. **Les partenaires** : PNUD, FNUAP, UNICEF, BIT, OMS, Banque Mondiale, Union Européenne.

Trois (3) sujets seront abordés lors de cette réunion de lancement :

La statistique publique et la démarche SNDS : ce point servira de rappel pour situer le rôle de l'outil statistique dans l'appareil d'état, mais également pour mettre en lumière son importance pour chacune des parties prenantes. Il y sera également question de présenter la SNDS comme outil de coordination du SNIS, son fonctionnement ainsi que les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre. Un point sera consacré aux attentes vis-à-vis des parties prenantes dans une configuration de système statistique décentralisé ;

Les résultats obtenus de la mise en œuvre de SNDS jusqu'ici, ainsi que le programme statistique pour l'année 2019. Une synthèse de l'évaluation à mi-parcours en 2018 de la SNDS sera présentée, ainsi que le plan le programme statistique de l'année. Les attentes du système vis-à-vis de chaque partie prenante seront présentées.

La démarche qualité du SNIS : Cette réunion est une opportunité pour la sensibilisation à la démarche qualité dans laquelle le SNIS s'est engagée depuis peu. Il sera présenté l'économie des travaux effectués jusqu'ici, ainsi qu'une synthèse des actions à mettre en œuvre. L'appropriation et l'adhésion de toutes les parties prenantes à la démarche qualité seront une fois de plus sollicitées.

iv. Animation du système, le suivi de la SNDS et l'élaboration du rapport annuel de suivi, du prochain programme statistique annuel et du calendrier de diffusion préalable

Une fois les capacités des unités statistiques renforcées, il sera question d'accompagner ces dernières pour l'implémentation du plan d'actions. Tout d'abord, il sera procédé à l'élaboration des documents de centralisation de la demande en informations statistiques et des registres des indicateurs. Ce travail s'appuiera sur les différentes sources de demande statistique, d'abord nationales, puis internationales. Toutes les sources nationales seront recensées dans un premier temps, et un travail de synthèse et d'intégration des indicateurs nationaux sera fait. Ensuite pour toutes les sources internationales, un travail de contextualisation sera effectué avant de considérer les indicateurs dans la demande effective. Il sera par la suite procédé à la priorisation des indicateurs intégrés obtenus. Il reviendra aux représentants des administrations de faire valider ce document par leurs hautes hiérarchies respectives. En effet, ce document sera d'un apport important dans la construction de ce pont qui manque assez souvent entre les unités statistiques des administrations en tant que principal outil de suivi stratégique, et les managers de ces administrations en tant que responsables stratégiques, dans l'idée de fournir effectivement un support, un cadre cohérent pour le suivi et l'évaluation des initiatives de développement.

La mise en œuvre du programme statistique sera suivie en permanence tout au long de l'année à travers l'animation et la communication qui seront promues au sein du SNIS. Cependant, en milieu d'exercice, il sera procédé à l'élaboration d'un rapport de suivi, ceci pour s'assurer de la cohérence dans la mise en œuvre, mais aussi dans l'idée d'examiner d'éventuelles difficultés. Toutes les parties prenantes prendront part à cet exercice, qui ne sera pas limité aux seuls producteurs. Ceci permettra de valoriser l'importance de la fonction statistique, tout en partageant la culture statistique au sein du système.

L'exploitation des résultats de ce rapport de suivi donnera lieu à la révision du plan d'actions pour l'atteinte des résultats en fin d'exercice. Le Président du CNS pourrait être mis à contribution pour adresser certaines difficultés.

Contrairement aux années précédentes où c'est le rapport de suivi à date qui était présenté en session ordinaire qui se tient habituellement au mois de novembre, c'est le rapport de suivi en milieu d'exercice qui sera présenté en session ordinaire du CNS. Ce sera l'occasion de mettre en exergue les difficultés pour l'atteinte des résultats, mais aussi de donner des orientations pour la mise en œuvre du plan d'actions actualisé pour la statistique et interpeler les responsables pour des actions correctrices.

En fin d'exercice, toutes les parties prenantes du SNIS sont regroupées pour l'élaboration du rapport sur la mise en œuvre de la SNDS en 2019. Ce sera l'occasion de regrouper toutes les informations nécessaires à l'évaluation : l'état de mise en œuvre des activités, les ressources utilisées, l'atteinte des résultats et les difficultés rencontrées. Toutes les parties prenantes seront également associées aux différentes analyses qui seront faites sur la base de ces informations. Le rapport s'appesantira notamment sur l'évaluation de la participation des parties prenantes autres que les administrations publiques :

- + Les autres utilisateurs (parlement, secteur privé, société civile...) : il est attendu de ces derniers qu'ils participent à l'activité statistique nationale et y apportent d'éventuelles contributions au regard de leurs réalités en rapport avec le domaine. Leur association à la démarche répond également à un besoin d'inclusion et de transparence dans la gestion du système.
- + Les médias : la présence des médias se justifie par un besoin de doter ces derniers des éléments pour organiser efficacement la communication autour de la statistique, non seulement en ce qui concerne la gestion du SNIS, mais également lors des différentes productions.
- + Les partenaires : Ces derniers sont associés au processus dans l'idée de leur permettre d'aligner leurs besoins statistiques sur les priorités nationales. Ils auront ainsi une bonne compréhension du cadre intégré de gestion de l'activité statistique par secteur, ce qui leur permettra de mieux cibler leurs interventions. Ils seront témoin de la transparence dans la gestion du système, ce qui facilitera le discours lors du plaidoyer auprès de ces derniers.

Une fois le rapport élaboré, il sera validé par l'ensemble des parties prenantes à l'occasion d'un atelier de validation, qui se déroulera sur deux journées entières. Cet atelier pourrait se tenir en début d'année 2020, en fin janvier ou début février. Les participants à cet atelier devraient être des responsables d'un rang élevé, dans l'idée de faciliter le discours à l'endroit des chefs de départements ministériels et des responsables d'autres structures d'Etat. Cet atelier servira également de réunion de lancement du programme statistique pour l'année

2020, lors de la deuxième journée. Le calendrier de diffusion préalable sera également validé lors de cet atelier. Il sera élaboré au même moment que le rapport de suivi annuel.

5.3.3 Chronogramme

Le suivi stratégique étant continu, l'activité se déroulera sur toute l'année, et les travaux préparatoires débuteront même au cours de l'année 2018, étant donnée la densité du programme. Aussi les travaux préparatoires à l'atelier de validation et d'appropriation des outils opérationnels de coordination sectorielle débuteront en novembre 2018. Ces travaux aboutiront à l'élaboration de plusieurs documents qui seront validés lors de la deuxième quinzaine de février 2019. La réunion de lancement du programme statistique annuel interviendra lors de la première quinzaine de mars 2019.

Les quatre séries de concertations avec l'ensemble des parties prenantes qui animeront le suivi de la SNDS pour l'année 2019 se tiendront entre avril et décembre. L'atelier de validation du rapport d'évaluation de la SNDS 2 en 2019 et du programme statistique 2020 par l'ensemble des parties prenantes se tiendra lors de la deuxième quinzaine du mois de janvier 2020. Pour rappel, cet atelier servira également de cadre pour le lancement du programme statistique 2020.

Le calendrier de l'activité est condensé dans le tableau suivant :

Chronogramme du suivi de la SNDS en 2019

Tâches programmées	2018		2019												2020	Produits attendus
	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		
Animation du système, communication et préparation des événements																Coordination et gouvernance statistique efficaces
Elaboration des outils opérationnels de coordination sectorielle																Documents élaborés :
																<ul style="list-style-type: none"> • Document de plaidoyer en faveur de la statistique ; • Document de gestion intégrée de la demande statistique et de gestion des indicateurs ;
Validation et d'appropriation des outils opérationnels de coordination sectorielle																Documents validés et appropriés par toute l'équipe de coordination
Réunion de lancement du programme statistique 2019																Compte rendu de réunion de lancement
Renforcement des capacités des unités en charge de la statistique dans les administrations du SNIS																Rapport de l'activité
Elaboration des documents de centralisation de la demande en informations statistiques																Documents de centralisation de la demande statistique
Elaboration du rapport de suivi en milieu d'exercice																Rapport de suivi en milieu d'exercice
Elaboration du rapport de suivi en annuel																Rapport final de suivi annuel élaboré
Atelier de validation du rapport d'évaluation de la SNDS 2 en 2019																Rapport final de suivi annuel validé Rapport de l'atelier

5.3.4 Budget

La mise en œuvre de ce plan d'actions sera suivie par un Groupe de Travail interministériel qui sera mis sur pied à cette fin. Le budget prévisionnel pour la mise en œuvre de ce plan d'action se chiffre à 33 986 400 (Trente-trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cents) Francs CFA, détaillé ainsi qu'il suit :

Tableau : Budget pour la mise en œuvre du plan d'actions

Activité	Montant (FCFA)
Réunion de lancement	3 110 000
Concertation pour le renforcement des capacités des unités statistiques des administrations	4 090 000
Concertation pour l'élaboration des documents de centralisation de la demande statistique	4 090 000
Concertation pour l'élaboration du rapport de suivi en milieu d'exercice	4 090 000
Concertation pour l'élaboration du rapport de suivi annuel	4 090 000
Atelier de validation du rapport d'évaluation annuel de la SNDS 2	4 700 000
Prise en charge du Groupe de Travail interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre du plan d'actions (2 sessions)	9 816 400
Total	33 986 400

CONCLUSION

Le système statistique camerounais a adopté une approche intégrée de planification de l’activité statistique nationale depuis 2009 avec la mise en œuvre de sa première SNDS. Cette première expérience a eu le mérite de mettre ensemble un bon nombre de parties prenantes au jeune système statistique national. Cela a eu comme incidence une amélioration quantitative de la production statistique, mais aussi une augmentation de la visibilité de la statistique au niveau national. La deuxième SNDS, courant de 2015 à 2020, s’est construite sur les acquis de la première, avec pour objectif une meilleure coordination des parties prenantes, pour une mobilisation efficace des ressources nécessaires, et *in fine* une production statistique actuelle et de qualité. C’est au cours de la mise en œuvre de cette deuxième génération de la SNDS que l’environnement statistique a connu des mutations importantes, et le SNIS a été formellement interpellé par le Gouvernement pour effectivement assurer le rôle de support au suivi et à l’évaluation de ses interventions. On a enregistré l’adoption de l’agenda 2030 des Nations Unies pour un Développement Durable, ou encore l’agenda 2063 de l’Union Africaine, avec son premier plan de mise en œuvre décennal 2013-2022.

L’évaluation à mi-parcours intervient à un moment idoine, permettant d’évaluer la capacité du SNIS à faire face à des mutations, tout en tenant compte des réticences qui subsistent encore quant à l’intégration du nouveau paradigme de développement de l’activité statistique nationale (l’approche SNDS). Il est indéniable que la production statistique a connu une croissance significative depuis la mise en œuvre de la première SNDS. De même, le discours en faveur du développement de la statistique a trouvé un écho plus favorable auprès des parties prenantes. Plusieurs domaines thématiques sont couverts par des chiffres plus ou moins actuels. Les grandes opérations de recensements et d’enquête par sondage sont réalisés, même si des retards sont observés dans l’organisation, la mise en œuvre et la diffusion des informations produites. Des activités de coordination statistique regroupant les parties prenantes ont été systématisées chaque année, et plusieurs outils de normalisation statistique ont été élaborés. Des plateformes pour la diffusion des données ont été mises en place et sont régulièrement mises à jour, de même que pour les archives des métadonnées des productions du SNIS. Il a été enregistré des collaborations au sein du SNIS pour des productions statistiques, et l’appui des partenaires a toujours été constant.

Seulement, si le SNIS veut relever tous les défis à lui opposés de par l’évolution de l’activité gouvernementale, de l’environnement international et des cadres nationaux et internationaux

de la statistique, il importe d'amener les parties prenantes autres que les instances de coordination, à jouer le rôle plus actif qui est attendu d'eux dans une configuration de système statistique décentralisé. Il a été proposé un plan d'action pour l'accompagnement des parties prenantes à cette fin, qui pourra être implémenté à partir de l'année 2019. Un plaidoyer devrait également être initié en haut lieu, pour faciliter l'intégration des changements liés à ce nouveau paradigme. Ces actions combinées pourraient permettre de résorber les difficultés récurrentes rencontrées dans le fonctionnement du SNIS, en faisant ressentir l'importance de la statistique même aux gestionnaires publics les plus résistants au nouveau paradigme statistique, et ainsi permettre à la statistique nationale d'être portée par des financements internes, seul gage d'un développement statistique durable.

PROGRAMME STATISTIQUE 2019-2021

Le programme statistique est issu de la planification de toutes les structures productrices du SNIS. Ce programme est tributaire d'une affectation des ressources budgétaires pour être effectif.

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
1	ART	Réalisation de l'enquête sur les TIC	3	2	1	8 000	1	150 000	150 000	DSP/SDDP
2	ART	Rapports trimestriels des données statistiques du secteur	3	2	1	0		0	0	DSP/SDDP
3	ART	Rapport annuel de statistique du secteur	3	2	1	18 350	3	18 350	18 350	
4	ART	Mise en œuvre d'un système de gestion de BD des statistiques du secteur des CE au Cameroun	4	2	1		1			
5	BUCREP	Réalisation du 4ème Recensement Général de la population et de l'habitat	3	1	1	1500000	1	1056000	1056000	BUCREP
6	BUCREP	Production du Rapport National sur l'état de la population du Cameroun	3	2	1	35000	1	35000	35000	BUCREP
7	BUCREP	Production d'une brochure sur le thème de la journée mondiale de la population	3	2	1	5000	1	5000	5000	BUCREP

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
8	BUCREP	Production d'une brochure sur le thème de la journée internationale de la femme	3	2	1	5000	1	5000	5000	BUCREP
9	BUCREP	Production d'une brochure sur le thème de la journée internationale des personnes âgées	3	2	1	5000	1	5000	5000	BUCREP
10	FEICOM	Production du 1e rapport national sur le développement local en utilisant l'indice de développement local	3	1	3					SDED
11	FEICOM	Production de l'annuaire des données statistiques du FEICOM (Production, Validation, Publication)	3	1	2	10000				ODL
12	FEICOM	Production de l'Atlas des communes du Cameroun	3	1	2					ODL
13	FEICOM	Mise en ligne d'un Géo portail des collectivités locales sur le Web	4	1	3	5000				ODL
14	FEICOM	Mise à jour du SIG sur les collectivités territoriales décentralisées	3	1	2	125000		125000		ODL
15	INS	Organisation de la Journée mondiale de population	1	1		10000		10000		INS/DDS
16	INS	Vulgarisation de la Statistique par les journées portes ouvertes ou par des journées dédiées à la Statistique –	1	1		30000		30000		INS/DCR

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
		Journée Africaine de la Statistique								
17	INS	Organisation des sessions du Conseil National de la Statistique	1	1		35000		35000		INS/DCR
18	INS	Production des rapports pour la mise en œuvre des ODD	3	1		20000		20000		INS/DCR
19	INS	Production de l'annuaire statistique du Cameroun et du Cameroun en chiffres	3	1		20000	1	20000		INS/DCR
20	INS	Mise en place des séries chronologiques longues	3	1		20000	1	20000		INS/DCR
21	INS	Elaboration du cadre national d'assurance qualité (CNAQ)	3	1						INS/DCR
22	INS	Etude sur le renforcement des capacités des RH du SNIS	1	1						INS/DCR
23	INS	Organisation des ateliers d'appropriation du cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) par les administrations	1	1		15000		15000		INS/DCR
24	INS	Ateliers d'appropriation des documents de normalisation produits par le SNIS	1	1						INS/DCR
25	INS	Vulgarisation des textes portant sur l'activité statistique	1	1		15000		15000		INS/DCR

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
26	INS	Elaboration du rapport de suivi de la SNDS	1	1						INS/DCR
27	INS	Elaboration de la SNDS2 (2015-2020) Actualisation de la SNDS2	1	1						INS/DCR
28	INS	Table ronde sur la mobilisation des ressources pour le financement de la SNDS2	4	1						INS/DCR
29	INS	Evaluation régulière des besoins en informations du système	1	1		15000		15000		INS/DCR
30	INS	Renforcement des capacités des chefs de projets du SNIS en management des projets statistiques	2	1		15000		15000		INS/DCR
31	INS	Formation des personnels non statisticiens des administrations sectorielles aux techniques statistiques de base	2	1						INS/DCR
32	INS	Elaboration des plans nationaux et sectoriels de renforcement des capacités en statistique	2	1		15000		15000		INS/DCR
33	INS	Formation continue des personnels en charge de la production statistique (archivage ; utilisation des TIC,	2	1						INS/DCR

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
		analyse des données, etc.)								
34	INS	Elaboration d'un guide d'utilisation des documents de normalisation	3	1						INS/DCR
35	INS	Mise à jour le manuel de concepts et définitions utilisé dans les statistiques officielles au Cameroun	3	1						INS/DCR
36	INS	Mise à jour du dictionnaire des enquêtes statistiques	3	1						INS/DCR
37	INS	Produire un guide méthodologique pour la conception et la mise en œuvre d'un système d'information statistique dans les administrations sectorielles	3	1						INS/DCR
38	INS	Production du système d'information du budget programme (BP)	3	2						INS/DCR
39	INS	Diversification des canaux de diffusion des productions statistiques en prenant en compte les TIC (utilisation des CD, publication sur internet, etc.)	4	1						INS/DCR
40	INS	Élaboration et diffusion un catalogue des publications du SNIS	4	1						INS/DCR

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
41	INS	Mise en place un système d'information dans les communes	3	1						INS/DCR
42	INS	Produire les rapports thématiques (répertoires régionaux, images économiques, cartographies économiques, environnement des affaires, compétitivité des PME),	3	1	1		1			INS/DES
43	INS	Impression et Diffusion des rapports définitifs du RGE2	4	1	1		1			INS/DES
44	INS	Elaboration de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI)	3	1	1	20 000	1	20 000	20 000	INS/DES
45	INS	Production de l'Indice de la Production Industrielle (IPI)	3	1	1	60 000	1	60 000	60 000	INS/DES
46	INS	Production de l'indice sur le Chiffre d'Affaires)	3	1			1			INS/DES
47	INS	Réalisation de l'Enquête Annuelle dans l'entreprise	3	1	1	20 000	1	20 000	20000	INS/DES
48	INS	Réalisation de l'Etude économique et Financière des entreprises	3	1	1	25 000	1	25 000	25 000	INS/DES
49	INS	Réalisation l'étude de la démographie des entreprises	3	1	1	97 000	1	97 000	97 000	INS/DES

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
50	INS	Mise à jour du répertoire des entreprises et établissements du Cameroun	3	1	1	80 000	1	80 000	80 000	INS/DES
51	INS	Mise en place de la Centrale des bilans des entreprises	3	2	1	130 000	1	130 000	130 000	INS/DES
52	INS	Appropriation du nouvel Acte Uniforme sur les comptabilités et l'information financière	2	2	1		1			INS/DES
53	INS	Renouvellement et maintenance du parc informatique et des réseaux intranet et internet (acquisition des équipements ; maintenance ; refonte du site internet ; Elaboration du schéma directeur informatique, etc.)	2	2	1	100000	1	100000	100000	INS/DIN
54	INS	Mise à jour de la plateforme Open Data et la Page National Récapitulative de Données (PNRD) dans le cadre du SGDD-a	4	2	1	50000	1 et 2	50000	50000	INS/DIN
55	INS	Mise en place et mise à jour des bases de données statistiques et régionale DevInfo	4	2	1	50000	1	50000	50000	INS/DIN
56	INS	Archivage de toutes les enquêtes et centraliser tous les fichiers et documents du SNS à l'INS	4	1	1	20000	1	20000	20000	INS/DIN

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
57	INS	Exploitation des enquêtes et des documents d'entreprises (DSF, etc...)	3	1	1	75000	1	75000	75000	INS/DIN
58	INS	Dématérialisation, acquisition des logiciels et développement des banques de données	4	1	1	25000	1	25000	25000	INS/DIN
59	INS	Développement des applications pour le compte de l'INS	4	2	1	20000	1	20000	20000	INS/DIN
60	INS	Renforcement des capacités du personnel à l'utilisation des logiciels statistiques et bureautiques	2	2	1	20000	1	20000	20000	INS/DIN
61	INS	Renforcement des capacités du personnel à l'utilisation des bases de données et système d'information géographique	2	2	1	25000	1	25000	25000	INS/DIN
62	INS	Mettre en place des Systèmes d'Information Géographique	4	1	1	30000	1 et 2	30000	30000	INS/DIN
63	INS	Interconnectivité des agences régionales avec la Direction Générale	2	2	1	50000	1	50000	50000	INS/DIN
64	INS	Production des comptes Nationaux trimestriels	3	1	1	27014,05	2 (MINFI)	27014,05	27014,05	INS/DSA

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
65	INS	Production des Nationaux annuels provisoires	3	1	1	27014,05	2 (MINFI)	27014,05	27014,05	INS/DSA
66	INS	Production des Nationaux annuels définitifs	3	1	1					INS/DSA
67	INS	Retropolation des comptes annuels 1960-1989	3	2	1					INS/DSA
68	INS	Réalisation des enquêtes trimestrielles de conjoncture	3	1	1					INS/DSA
69	INS	Réalisation de l'ECAM V	3	1	1	150000		150000	150000	INS/DDS
70	INS	Réalisation de l'EESI 3	3	1	1	150000				INS/DDS
71	INS	Réalisation de l'enquête CAMPHIA	3	2						INS/DDS
72	MINAC	Mise en place un système interne de collecte et de traitement de données statistique (SIS)	3	1	2					
73	MINAC	Acquisition des équipements pour la collecte des données statistique du MINAC	2	1	2					
74	MINAC	Production de l'annuaire statistique du MINAC	3	1	1		3			
75	MINAC	Réalisation des enquêtes et recensement dans le sous-secteur art et culture	3	1	1		3			

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
76	MINAC	Etudes sur l'évaluation de la contribution du sous-secteur à l'économie nationale	3	1	2					
77	MINAC	Réalisation du recensement des industries culturelles et créatives	3	1	1		3			
78	MINAC	Conception et réalisation d'une base de données des titulaires des droits	3	2	1		3			
90	MINAS	Production du tableau des indicateurs de performance aux affaires sociales		2	1	6000	1	6000	6000	DIDESEC
91	MINAS	Collecte des données auprès des acteurs et des structures		2	1	15000	1	15000	15000	DIDESEC
92	MINAS	Production du bulletin d'informations et des statistiques sociales		2	1	5000	1	5000	5000	DIDESEC
93	MINAS	Suivi et analyse des indicateurs sociaux		2	1	3500	1	3500	3500	DIDESEC
94	MINAS	Elaboration d'une étude de faisabilité de l'offre nationale des services sociaux (ONSS)		2	1		1			DIDESEC

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
95	MINAS	Etude géotechnique et architecturale en vue de la construction d'un immeuble de l'ONSS répondant aux normes d'accessibilité universelle		2	2	100000	1	100000		DIDESEC
96	MINCOMMERCE	Acquisition du matériel et des logiciels informatiques appropriés pour l'opérationnalisation de la base de données sur le commerce	2	1	2					CS
97	MINCOMMERCE	Enquête sur l'état des lieux des marchés au Cameroun	2	2	2					CS
98	MINCOMMERCE	Formation des personnels des services déconcentrés sur la collecte des données du commerce (prix, stock, etc.)	2	1	2					CS
99	MINCOMMERCE	Production de l'annuaire statistique du MINCOMMERCE	3	1	1	35000		35000		CS
100	MINCOMMERCE	Réalisation de l'enquête sur l'utilisation des instruments de mesure homologués dans le commerce de détail	3	1	2					CS
101	MINCOMMERCE	Réalisation de l'enquête sur la commercialisation des produits de consommation de masse	3	1	2					CS
102	MINCOMMERCE	Réalisation de l'enquête sur le commerce informel	3	1	2					CS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
103	MINCOMMERCE	Réalisation de l'enquête sur le commerce transfrontalier	3	1	2					CS
104	MINCOMMERCE	Réalisation de l'étude des marchés internationaux	3	1	2					CS
105	MINCOMMERCE	Réalisation d'une enquête sur le commerce électronique	3	2	2					CS
106	MINCOMMERCE	Actualisation le SIS du MINCOMMERCE	1	1	2					CS
107	MINCOMMERCE	Réalisation du SIG des marchés du Cameroun	4	1	2					CS
108	MINDCAF	Actualisation de l'annuaire statistique	3	1	1	24000	1	24000	24000	CIS
109	MINDCAF	Elaboration d'un schéma directeur statistique	1	1	1					CIS
110	MINDCAF	Inventaire et estampillage du patrimoine mobilier de l'Etat	3	1	2	40000		100000	100000	DPE
111	MINDCAF	Inventaire et état des lieux du patrimoine mobilier de l'Etat à l'étranger	3	1	2	90000				DPE
112	MINDCAF	Inventaire et étude en vue de la valorisation des marécages dans la ville de Yaoundé - Phase I	3	1	1		1			DDOM
113	MINDCAF	Elaboration du sommier (Douala et Yaoundé) pour la	3	1	2	75000		70000	70000	DAF

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
		sécurisation du domaine privé de l'Etat								
114	MINEDUB	Traitemet et production des outils d'aide à la décision	3	2	1		1			
115	MINEFOP	Elaboration des Notes de Conjoncture sur l'emploi	3		1	57000	3	57000	57000	SP ONEFOP
116	MINEFOP	Elaboration annuaire Statistique de l'emploi et de la formation professionnelle	3	1	1	12 000	3	12 000	12 000	SP ONEFOP
117	MINEFOP	Recensement des emplois créés par le secteur moderne de l'économie	3		1	78 000	3	78 000	78 000	SP ONEFOP
118	MINEFOP	Enquête main d'œuvre	3	1	1	35 000	3	35 000	35 000	SP ONEFOP
119	MINEFOP	Elaboration de la nomenclature des spécialités de formation professionnelle	3		1	12 000	3	12 000	12 000	DFOP
120	MINEFOP	Elaboration des indicateurs de formation professionnelle	3		1	15 000	3	15 000	15 000	SP ONEFOP
121	MINEFOP	Centralisation des données statistiques du MINEFOP	4		1	5 000	3	5 000	5 000	DEPC
122	MINEPAT/DGEPIP	Produire le Tableau de Bord de l'Economie	3	1	1	10000	1	10000	10000	DGEPIP
123	MINEPAT/DGEPIP	Réaliser des enquêtes trimestrielles de Conjoncture	3	1	1	32000	1	32000	32000	DGEPIP

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
124	MINEPAT/DGEPIP	Produire les monographies sectorielles des filières de croissance	3	1	1	25000	1	25000	25000	DGEPIP
125	MINEPAT/DGEPIP	Produire le Rapport de Développement Economique du Cameroun (RADEC)	3	1	1	88000	1	88000	88000	DGEPIP
126	MINEPAT/DGEPIP	Produire le rapport sur les Perspectives de l'économie camerounaise	3	1	1	40000	1	40000	40000	DGEPIP
127	MINEPAT/DGEPIP	Production bimensuelle économique	3	1	1	10000	1	10000	10000	DGEPIP
128	MINEPAT/DGEPIP									DGEPIP
129	MINEPDED	Produire l'annuaire statistique du MINEPDED	3	1	1	10 000	3	10 000	10 000	Cellule de Suivi
130	MINEPDED	Produire le compte satellite de l'environnement	3	1	2				30000	CS
131	MINEPIA	Production de l'annuaire statistique du sous-secteur EPIA	3	1	1	11000	3	11000	11000	CES
132	MINEPIA	Production et diffusion des données statistiques courantes en élevage, pêches et industries animales	3	1	1	3000	3	3000	3000	CES
133	MINEPIA	Collecte des données sur les pêches de capture	3	1	1	2000	3	2000	2000	CES

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
134	MINEPIA	Enquêtes statistiques	3	1	1	100000	2			CES
135	MINESEC	Former les administrateurs de l'application carte scolaire	2	1	1		1			DPPC
136	MINESEC	Harmoniser les pratiques statistiques des personnels des services déconcentrés en charge de la carte scolaire	2	1	2		1			DPPC
137	MINESEC	Etude sur l'élaboration d'une carte géo-référencée	3	1	2		1			DPPC
138	MINESEC	Actualisation de l'annuaire statistique et du rapport d'analyse	3	1	2		1			DPPC
139	MINESUP	Finalisation des notes de conjoncture de la professionnalisation et projet Eureka				7 000	3	7 000	7 000	DEPS/CEP
140	MINESUP	Elaboration de la note de conjoncture 2018				22 000	3	22 000	22 000	DEPS/CEP
141	MINESUP	Elaboration des documents techniques				15 000	3	15 000	15 000	DEPS
142	MINESUP	Collecte de données statistiques				8 610	3	8 610	8 610	DEPS
143	MINESUP	Validation, édition et diffusion du rapport				5 000	3	5 000	5 000	DEPS
144	MINESUP	Identification des besoins et définition de l'architecture				31 555	3	31 555	31 555	DEPS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
		du système d'information								
145	MINESUP	Actualisation de la carte universitaire	3			6 000	3	6 000	6 000	DEPS/CEP
146	MINESUP	Finalisation de l'annuaire 2015-2016 et de son rapport d'analyse	3			6 660	3	6 660	6 660	DEPS/CELSTAT
147	MINESUP	Elaboration de l'annuaire statistique 2016 et 2017	3			5 570	3	5 570	5 570	DEPS/CELSTAT
148	MINESUP	Finalisation de l'étude diagnostique sur le mode d'évaluation des étudiants des universités d'état à l'ère du LMD	3			9 000	3	9 000	9 000	DEPS/CELSTAT
149	MINESUP	Elaboration des indicateurs de l'Enseignement supérieur au Cameroun	3			10 000	3	10 000	10 000	DEPS/CELSTAT
150	MINESUP	Elaboration de la nomenclature camerounaise de la recherche universitaire dans les domaines prioritaires du DSCE	3			10 000	3	10 000	10 000	DEPS/CELSTAT
151	MINESUP	Inventaire des biens mobiliers et immobiliers du MINESUP	3			45 000	3	45 000	45 000	DAG/DEPS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
152	MINFI/DAE	Elaboration et mise à jour du cadrage macroéconomique et budgétaire	3	1	1	64000	1	64000	64000	MINFI/DAE/SM
153	MINFI/DAE	Production la balance des paiements	3	1	1	24400	1	24400	24400	MINFI/DAE/BDP
154	MINFI/DAE	Préparation du rapport économique et financier (RASIPERFIN)	3	1	1	220000	1	220000	220000	MINFI/DAE
155	MINFI/DAE	Elaboration du TOFE et du TABORD	3	1	1	16200	1	16200	16200	MINFI/DAE/FP
156	MINFI/DAE	Suivi des activités du secteur réel	3	1	1	13200	1	13200	13200	MINFI/DAE/ER
157	MINFI/DAE	Elaboration des notes trimestrielles de Conjoncture Economique	3	1	1	17200	1	17200	17200	MINFI/DAE/SM
158	MINFOF	Identification et harmonisation des outils et logiciels de collecte des données statistiques	3	1	2	19690	2	0	0	MINFOF/DCP
159	MINFOF	Développement des applications de saisie et de diffusion de données statistiques	2	1	2	110000	2	18590	18590	MINFOF/DCP
160	MINFOF	Formation en analyse statistique et utilisation des outils de collecte et d'analyse statistiques	2	1	2	30000	2	30000	30000	MINFOF/DCP

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
161	MINFOF	Collecte des données statistiques dans les dix Régions	3	1	2	10000	2	10000	10000	MINFOF/DCP
162	MINFOF	Elaboration de l'annuaire statistique	3	1	1	20000	1	20000	20000	MINFOF/DCP
163	MINHDU	Formation, suivi des études de planification et cartographie	2	1	1	154325	1	197675	197675	CDUH
164	MINHDU	Elaboration de la cartographie de base par images satellites de la ville d'Ambam, Banyo, Akonolinga, Baham, Garoua-boulai	3	1	1	RAS	1	RAS	RAS	CDUH
165	MINHDU	Elaboration de la cartographie de base par images satellites de la ville Manjo, Mbengwi, Ekondo-titi, Poli, Batchenga	3	1	1	225 000				CDUH
166	MINHDU	Elaboration de la cartographie de base par images satellites de la ville de Nkondjock, Bibemi, Mouanko, Melong, Kolofata	3	1	1			225 000	225 000	CDUH
167	MINHDU	Collecte des données et études spécifiques	3	1	1	220 000		250 000	250 000	CDUH
168	MINJEC	Elaboration et production de l'annuaire statistique du MINJEC	3	1	1	8000	1	15000	15000	DCS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
169	MINJEC	Schéma directeur statistique au MINJEC	3	2	2	0		0	0	DCS
170	MINJEC	Formation des responsables et cadres de la Cellule aux techniques de collecte, de saisie, d'analyse et d'interprétation des données	2	1	1	5400	1	8000	8000	DCS
171	MINJEC	Mise en place d'un fichier statistique relatif aux activités du pts-jeunes	4	1	1	6500	1			DCS
172	MINJUSTICE	Formation des acteurs de la chaîne de la production statistique	2	1	1	125 000	3	125 000	125 000	CSIRS
173	MINJUSTICE	Production des statistiques judiciaires et pénitentiaires	3	1	1	45000	3	45000	45000	CSIRS
174	MINJUSTICE	Mise en place de la base de données CAMSED du MINJUSTICE	3	1	1		3			CSIRS
175	MINMIDT	Elaboration d'une cartographie des matières premières industrielles	3	1	1	50000	1	50000	50000	DI
176	MINMIDT	Enquêtes industrielles	3	1	1	23000	1	18000	18000	DI
177	MINMIDT	Suivi de la production industrielle	3	1	1	185000	1	165000	165000	DI

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
178	MINMIDT	Elaboration et production des cartes des zones d'exploitation minière	3	1	1	14000	1	14000	14000	DI
179	MINMIDT	Recensement des sites des exploitations minières	3	2	1	10000	1	10000	10000	DM
180	MINMIDT	Mise en place d'un système informatisé du cadastre minier	3	2	1	50000	1	40000	40000	DM
181	MINMIDT	Organisation des campagnes de collecte de géorisques et géocatastrophes	3	2	1	12000	1	12000	12000	DG
182	MINMIDT	Actualisation de la cartographie industrielle	3	1	1	40000	1	0	0	DI
183	MINMIDT	Elaboration de l'annuaire statistique	3	1	1					
184	MINPMESA	Production de l'annuaire statistique sur les PME, UPA et OES	3	1	1	25 000	1	25 000	25 000	
185	MINPMESA	Elaboration du recueil des projets du MINPMEESA	3	1	1	15 000	1	15 000	15 000	
186	MINPMESA	Elaboration des notes de conjoncture sur les PME	3	2	1	35 000	1	35 000	35 000	
187	MINPMESA	Suivi-évaluation du dispositif d'encadrement des acteurs dans les villages artisanaux	3	2	1	17 000	1	17 000	17 000	

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
188	MINPMESA	Réalisation de l'étude d'impact des politiques de promotion des PME, des OES et des UPA sur l'économie en vue de la production des notes d'information statistique	3	1	2					
189	MINPROFF	Production de l'annuaire statistique 2016 du MINPROFF	3	1	1					DEPC/CPS
190	MINPROFF	Mise en place d'une base de données sur les compétences féminines	3	2	1	30000		30000	30000	DEPC/CPS
191	MINPROFF	Mise en place d'une base de données sur indicateurs genres sensibles « Cameroon Gender Map-CGmap	3	2	2	20000		20000	20000	DEPC/CPS
192	MINPROFF	Mise en place d'une base de données des indicateurs des programmes et projet du MINPROFF	3	2	3	250000				DEPC/CPS
193	MINPROFF	Mise en place d'un SIS au MINPROFF	3	1	3	15000				DEPC/CPS
194	MINPROFF	Production de l'annuaire statistique du MINPROFF	3	1	1		3			DEPC/CPS
195	MINPROFF	Mise en place d'une base de données sur les compétences féminines	3	2	1	30000	3	30000	30000	DEPC/CPS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
196	MINPROFF	Mise en place d'une base de données sur indicateurs genres sensibles « Cameroon Gender Map-CGmap	3	2	2	20000	2	20000	20000	DEPC/CPS
197	MINPROFF	Mise en place d'un SIS au MINPROFF	3	1	2		2			DEPC/CPS
198	MINRESI	Production de l'annuaire statistique	3	1	1		1			DPSP
199	MINRESI	Etude en vue de l'élaboration du fichier national des chercheurs indépendant dans le domaine de la pharmacopée traditionnelle	3	1	1	30000	1			DPAI
200	MINRESI	Evaluation de la performance des structures publique de recherche	3	1	1	43000	1	35500	35500	DPSP
201	MINRESI	Evaluation des capacités des acteurs du système national de recherche scientifique et d'innovation au Cameroun	3	1	1	26000	1	47000	47000	DPSP
202	MINRESI	Création et opérationnalisation d'une médiathèque au sein du portail électronique sur le système national de recherche et d'Innovation conférences scientifiques	3	1	1		1			DVVR
203	MINRESI	Projet Agropoles MINRESI-MINEPAT	3	1	1		1			DPAI

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
204	MINRESI	Etude en vue de la construction des référentiels technico-économiques pour le coût de la transformation et de la conservation des fruits comme support à la valorisation économique des résultats de la recherche et des innovations	3	1	1		1			DVVR
205	MINRESI	Evaluation du potentiel et de l'impact des chercheurs et ingénieurs camerounais de la diaspora	3	1	1		1			DCST
214	MINSEP	Systématisation de la remontée de l'information statistique au MINSEP	3	2	1	30 000	3	32 000	32 000	DEPCO
215	MINSEP	Elaboration de l'Annuaire statistique du MINSEP 2018	3	1	1	51 000	3	52 000	52 000	DEP''CO
216	MINTOUL	Elaboration de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs	3	1	3	40000	1	40000	40000	CS
217	MINTOUL	Déploiement de l'application pour la saisie des statistiques récapitulatives des entreprises touristiques dans les régions	2	1	3	4500	1			CS
218	MINTOUL	Production d'un bulletin semestriel des statistiques du tourisme	3	1	3	4500	1	4500	4500	CS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
219	MINTOUL	Réalisation du Recensement des entreprises de tourisme et de loisirs	3	1	3	85000	1			CS
220	MINTOUL	Réalisation d'une étude sur les dépenses et les motivations des visiteurs non résidents	3	1	3		1			CS
221	MINTP	Surveillance continue des ouvrages d'arts sur le réseau national (opération en régie)	3	1	1	200000	13	200000	200000	DOA
222	MINTP	Mise en place du système d'information statistique (1-étude sur la contribution du secteur des BTP à la croissance économique ; 2- étude sur l'évaluation des performances des entreprises et bureaux d'études techniques du secteur du BTP)	3	1	1	70000	1	100000	100000	DPPN/OEBET
223	MINTP	Elaboration de la note de conjoncture du secteur des infrastructures	3	1	1	50000	1	75000	75000	DPPN/OEBET
224	MINTP	Réaliser une étude sur l'évaluation du trafic routier	3	1	1	800000	3	900000	900000	DPPN/CEP
225	MINTP	Mise à jour du système d'information géographique	3	1	1	120000	1	150000	150000	DPPN/CSIG
226	MINTP	Convention d'assistance technique MINTP/LABO GENIE pour la recherche de la localisation et de la cartographie	3	1	1	300000	1	300000	300000	DC (direction de

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
		des matériaux locaux de construction au Cameroun								la construction)
227	MINTP	Elaboration de l'annuaire statistique du MINTP	3	1	1	50000	1	70000	70000	DPPN/OEBET
228	MINTP	Etudes techniques des projets d'infrastructures en régie volet socio-économique	3	1	1	100000	1	150000	150000	DPPN/CEP
229	MINTSS	Monographies des organisations de travailleurs et d'employeurs au Cameroun	3	1	2	32 000	1			DIEPS
230	MINTSS	Définition/identification des indicateurs de suivi des politiques publiques en matière de Travail et sécurité sociale	3	2	1		3			DIEPS
231	MINTSS	Enquête nationale sur la situation du travail au Cameroun	3	1	2	100000	1			ONT
232	MINTSS	Elaboration des rapports thématiques de l'enquête nationale sur la situation du travail	3	2	2		1	40000	40000	ONT
233	MINTSS	Renforcement des capacités des responsables en charge des statistiques et actualisation des outils de collecte du circuit des données	2	2	1		3			DIEPS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
234	MINTSS	Production de la note semestrielle de conjoncture pour le sous secteur TSS	3	1	2	20000	3	20000	20000	DIEPS
235	MINTSS	Elaboration et Production de l'Annuaire statistique du MINTSS	3	2	1	25000	3	25000	25000	DIEPS
235	MINADER + MINEPIA	3ème Recensement général de l'agriculture et de l'élevage (RGAE)	3	1	3	1174877,4	1			DESA
236	MINADER	Etude sur l'évaluation du secteur agricole au Cameroun	3	1	3	36100	1			DESA/SDEES
237	MINADER	Gestion d'une base de données "Country Stat. Cameroon"	4	1	3	50 000	1			DESA/SDEES
238	MINADER	Enquête annuelle	3	1	3	97 965	1			DESA/SDEES
239	MINADER	AGRISTAT	3	1	3	24740	1			DESA/SDEES
240	MINADER	Suivi de la conjoncture agricole au Cameroun	3	1	3	32780	1			DESA/CSSRA
241	MINADER	Actualisation du "MINADER en chiffres"	3	1	3	20 270	1			DESA/CSSRA
242	MINADER	Bilan alimentaire	3	1	3	41005	1			DESA/CSSRA

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
243	MINADER	Réseau d'information comptable agricole pilote au Cameroun	3	1	3	62 820	1			DESA/CSSRA
245	MINADER	Production et diffusion du flash	3	1	3	14 000	1			DESA/CIAR
246	MINADER	Etude sur l'analyse globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA)	3	1	3	29380	1			DESA/CIAR
247	MINADER	Appui au Système d'information sur les marchés (SIM)	3	1	3	74320	1			DESA/CIAR
248	MINEPIA + MINADER	Recensement général de l'Agriculture et de l'élevage	3	1	3	2 000 000	1	1000000		DEPCS/MINEPIA
249	MINT	Elaboration du TRANSRAT		1	1	7000	1			DEPPCO/CES
250	MINT	Centralisation des données		1	1	1000	2			DEPPCO/CES
251	MINT	Tenue u CDS/MINT		1	1	2000	2			DEPPCO/CES
252	MINT	Formation recyclage		1	1	3000	2			DEPPCO/CES
253	MINSANTE	Collecte, analyse, consolidation, validation et transmission des données sanitaires	3	1						CIS

N°	Administration	Nom de l'activité ou de l'opération programmée	Axe de la SNDS	Inscrite dans la SNDS 1=Oui 2=Non	2019			2020	2021	Responsable de l'activité
					Inscrite dans le PPA ? 1 = Oui 2 = Non 3 = PPA ou CDMT pas encore disponible	Montant prévu ? (En milliers de FCFA)	Source de financement 1=BIP 2=PTF (à préciser) 3 = BF	Montant prévu (en milliers de FCFA)	Montant prévu (en milliers de FCFA)	
254	MINSANTE	Contrôle qualité et diffusion de l'information	4	1						CIS
255	MINSANTE	Contribution aux enquêtes nationales de santé	3	1						CIS
257	MINSANTE	Elaboration des comptes nationaux de la santé	3	1						CIS
258	MINSANTE	Mise à jour de la carte sanitaire	3	1						CIS
259	MINSANTE	Déploiement du logiciel DHIS2 (acquisition des équipements, installation et formation)	2	1						CIS

ANNEXES

Annexe 1 : Quelques outils opérationnels pour la définition, les méthodologies et la classification des statistiques spécifiques

- Les principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements de la Division Statistique de Nations Unies ;
- Les principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil de la Division Statistique de Nations Unies ;
- Le manuel des statistiques de l'éducation de l'UNESCO ;
- Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles de la FAO ;
- Le Manuel des statistiques de finances publiques du FMI ;
- Le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure du FMI ;
- Le Manuel des statistiques monétaires et financières du FMI ;
- Le Manuel sur la pauvreté et les inégalités de la Banque Mondiale ;
- Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) ;
- Classification Internationale Type de l'Education (CITE) ;
- Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) ;
- Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT/ Nomenclature de produits des États membres d'AFRISTAT (NAEMA/NOPEMA).

Annexe 2 : Equipe de rédaction

Supervision

1. TEDOU Joseph, Directeur Général, INS
2. SHE ETOUNDI Joseph, Directeur Général Adjoint de l'INS

Coordination technique

1. OKOUDA Barnabé, Chef du Département de la Coordination Statistique, de la Coopération et de la Recherche, INS
2. ABANDA Ambroise, Chef de Division de la Coordination et de la Diffusion, INS
3. TCHAMAGO KOUEDOU Olivier, Chargé d'Etude, INS

Equipe technique de rédaction

1. KANA KENFACK Christophe
2. TATSINKOU Christophe
3. TCHOMTHE Séverin
4. ESSAMBE MBOME Vincent Ledoux
5. TIOBO'O Papou Sédrick Edmond
6. KAMGUE Max

Participants aux ateliers de validation

Nº	Nom et prénoms	Structure	Nº	Nom et prénoms	Structure
1	SHE ETOUNDI Joseph G. B.	INS /DGA	27	TCHAMAGO KOUEDOU Olivier	INS/DCR/D1/CE2
2	FOWANG Ignatius	INS/IS	28	TATSINKOU Christophe	INS/DCR/D1/CE1
3	OKOUDA Barnabé	DCR	29	TCHOMTHE Séverin	INS/DCR/D2/CE2
4	FOBASSO Jean	DAF	30	ESSAMBE MBOME Vincent	INS/DCR/D2/CE2
	ABANDA Ambroise	INS/DCR/D1	31	NDEFFO Guy Ferdinand	INS/DIN
5	KANA KENFACK Christophe	INS/DCR/D2	32	DZOSSA Anaclet Désiré	INS/DDS
6	TSAFACK Martin	BUCREP	33	TIOBO'O PAPOU Cédric	INS/DCR/D1/CEA1
7	ATANGANA KOUNA Joseph Patrick	MINEPDED	34	KAMGUE Max	INS/DCR/D1/CEA2
8	KAMGAING Née POUMOGNE DJIDJON Josiane	MINHDU	35	DJEUKWI Vicky Laure	INS/DCR/D1/CEA3
9	MINKOULOU Jean Pierre	MINATD	36	NGAH Adèle Zooriphie	INS/DCR/D1/CEA4
10	TABI MBEDE Alexis	MINPMEEASA	37	TALLA Jacques	INS/DCR/D2/CEA4
11		MINDCAF	38	MODOU SANDA	INS/DCR/D2/CEA1
12	DASSI Nicolas	MINTSS	39	KAMGAING Y Léonie Germaine	INS/DCR/D2/CEA2
13	DJIENOUASSI Sébastien	MINEPIA	40	MAVASSI FABIEN	INS/DCR/D2/CEA3
14	NCHARE AMADOU	MINMIDT	41	MBENTY Jacqueline	INS/DCR

15	SEYI Célestin	MINJEC	42	MENGUELE Gabriel	INS/DCR
16	ATOKA BELIBI Jean Marie	MINADER	43	ZANGA MINTSILI Christian	INS/DCR
17	DONGMO DJIOFACK Miguel	MINFOF	44	FANDIO TCHABO Ferdinand	INS/DSE
18	MOUNGEN Cyprien Christian	MINEDUB	45	EDOU ASSEKO Martin Brice	MINESUP
19	NKWEMO NOUBISSIE Brice Arnaud	MINT	46	EYONG LARENTINE Stéphanie	ART
20	LOMOU NONO Jean René	ART	47	KENMOGNE Pierre	MINTP
21	GOUFAN A FION Alain	MINPOSTEL	48	MENGATA Pierre Debret	MINPROFF
22	DONFACK TSAMO Lydie	MINEFOP	49	MBOLE ESSIANE Annie	MINJUSTICE
23	KAMDEM MOKAM DINDJI Alain Constant	MINAS	50	SIMO FOSSO Emmanuel	INS/DAF
26	DJAME Raymond	MINESEC			